CT Suite de : Page (Paris) Folio 29598 DR SEI.

DLP21-5-97-11411

0998-2728

La Page

du 14e arrondissement

Du Mont Parnasse au Mont Rouge

N° 34 – 10 F

n°1 (déc 88) → n° 33 (janv 97)

AC0 493352

C2

070/070.2(1-3)

→ (443.611)

92

NUMERO SPECIAL 12 PAGES

VOTRE JOURNAL DE QUARTIER

« La Page », journal de quartier dans le 14e, est publié par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Elle est ouverte à tous et toutes : vous pouvez vous joindre à nous, nous envoyer vos articles ou vos informations (BP53, 75661 Paris cedex 14), ou téléphoner au 01.43.27.27.27. (répondeur).

Urbanisme

LA ZAC DIDOT EST MAL BARRÉE

1980-1674

Le temps ne porte pas conseil. Il a fallu dix ans à la SEMIREP pour commencer les travaux de lotissement de la ZAC Didot, mais son projet semble sorti directement des cartons des urbanistes de banlieue des années 60 : deux barres, une tour, pas de nouveaux équipements collectifs, bref une cité-dortoir. Les riverains se mobilisent pour que les immeubles et les habitants de la ZAC Didot s'intègrent bien dans le quartier (article p.3).

Grue prise d'assaut, rue du Château (crédit photo: Laurent Desmoulin)

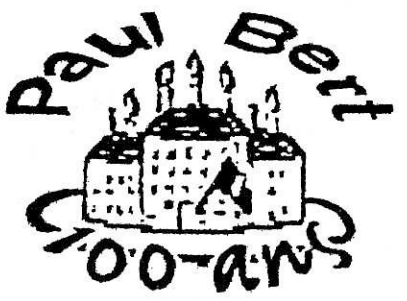

COUP DE JEUNE

La Page ouvre ses colonnes aux lycéens de Paul Bert à l'occasion du centième anniversaire de leur établissement (pages 6 et 7).

CENTRE EMMAÜS

L'ouverture prochaine, rue de l'Aude, du centre Emmaüs qui accueillera des personnes en voie de réinsertion inquiète les riverains. M. Lacroix, directeur d'Emmaüs Paris s'emploie à les rassurer (article et interview page 9).

DAN FRANCK, UN ECRIVAIN ENGAGÉ

Entrevue avec un intellectuel qui milite contre la xénophobie et pour le multiculturalisme (page 11)

FETE DE LA PAGE : DIMANCHE 8 JUIN

« La Page » organise cette année sa fête sous le signe du changement. Nous quittons la rue Vercingétorix pour la place de la fontaine du 141-149 rue Raymond-Losserand (métro Plaisance). Pas de vide-grenier, mais une succession d'animations et de divertissements musicaux en tous genres et, bien sûr, la participation d'une vingtaine d'associations du quartier (de 14h à 19h). Il ne manque plus que vous. A bientôt!

PLAISANCE-PERNETY

Une association controversée

C'est dans le cadre de la préparation de la fête de La Page que j'ai contacté Pascal Fort, président du comité des résidents du quartier Plaisance/Pernety (C.R.P.P.), et que j'ai assisté à sa réunion trimestrielle. Le point sur une association controversée qui essaie d'apporter des réponses multiples aux problèmes d'insécurité.

D2

CRÉÉE EN 1994, cette association se fixe pour but de regrouper les bonnes volontés qui se sentent concernées « par l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité du quartier Plaisance/Pernety afin de permettre à ce quartier de devenir une zone calme et agréable à vivre ; rechercher tous contacts avec les élus, les administrations et les organismes de gestion propriétaires des lieux, afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité dans l'intérêt général et organiser un climat d'entraide ». Or le souci de « sécurité », par les temps qui courent, tend à rimer avec xénophobie, racisme et intolérance. C'est un champ accaparé, sur le plan politique, par le Front National, délaissé par la droite et la gauche comme si le malaise et la peur d'une partie de la population des « quartiers sensibles » relevaient uniquement de l'affabulation. L'association a donc été d'emblée cataloguée au rang des officines d'extrême-droite. Les multiples maladresses de Pascal Fort, ajoutées à des méthodes « énergiques » et un langage parfois brutal ont conforté dans cette idée un certain nombre de riverains (voir encadré).

En fait, il faut revenir à la fois sur les conditions de création de l'association et sur ses objectifs pour reléguer cette opinion au rang des non-sens.

L'association est née dans un contexte de tension exacerbée. Boites aux lettres incendiées, peinture des voitures rayée et pneus crevés dans les parkings,... les incidents se multipliaient. Les habitants avaient le sentiment que les pouvoirs publics ne se souciaient guère de leurs problèmes, plus précisément que la police ne « faisait pas son travail ». Ils se sentaient aussi personnellement impuissants, sauf ceux qui dormaient dans leur voiture avec un fusil à pompe... La création de l'association correspondait au souhait d'une partie des habitants des immeubles et des quartiers « sensibles » (194, rue Raymond-Losserand et 146 et 156, rue Raymond-Losserand en particulier) de prendre en charge personnellement leurs problèmes pour que leurs conditions de vie s'améliorent. Mais l'association a une approche multiple du problème de l'insécurité, elle ne se contente pas de collaborer avec la police pour favoriser la répression des délits, elle s'efforce d'améliorer le cadre de vie des habitants par un dialogue avec les offices HLM, elle encourage les relations entre les différents intervenants du quartier.

(suite p.8)

Fol 30 – 24598

BCN 22655 74

Alesia-Montsouris

ZAC D'EMBROUILLES

DEPUIS plusieurs semaines, le chantier de la ZAC Alésia Montsouris est désert. Les travaux ont cessé. Aucune demande de permis de construire n'est encore déposée. Que se passe-t-il ? La RATP/SADM, qui aménage le site, a pourtant terminé les terrassements des premiers lots mis en vente et installé l'infrastructure de la voirie correspondante. Il semble que les investisseurs hésitent à s'engager compte tenu des deux aqueducs qui traversent le site, en surélévation.

Le ministre de la Culture concède la préservation de 60 m de l'aqueduc Médicis et 40 m de celui de Lutèce, au droit d'espaces publics. Cette disposition évite une remise en cause du projet. Mais il autorise le morcellement des aqueducs pour le tracé des voies.

Affichant sa détermination, la RATP/SADM a mis en place le réseau de la voirie sectionnant largement les aqueducs gallo-romain et du XVIIème siècle. (photo : D.R.)

Le Maire de Paris, conscient de l'intérêt des Parisiens pour ces vestiges historiques, met en place un groupe de travail, ayant pour mission de donner des recommandations pour leur conservation maximale et leur mise en valeur. La publication de conclusions se fait attendre.

De leur côté, les associations de protection du patrimoine ont pris position. Fin janvier 1997, elles adressent une « lettre ouverte » au ministre. Elles demandent à nouveau le classement d'urgence des deux aqueducs sur la ZAC Alésia Montsouris. Elles ont pris conscience, avec la récente affaire des remparts de Rodez (1), que les mesures de protection contractuelles, envisagées par le ministre et le maire, sont insuffisantes. Seule une décision officielle de classement, prise par le ministre, a valeur légale et peut être opposable à des tiers. Elles en font part au président de la République, au maire et à l'ensemble des conseillers de Paris. Le ministre ne répond toujours pas.

Comment a-t-on pu oublier ces vestiges, pourtant publiés, lors de la mise en place du projet de la ZAC ? Le commissaire enquêteur affirme, dans son procès-verbal (2) : « Le projet à réaliser a fait l'objet, par l'APUR, la DAU et la SADM (3) filiale de la RATP, d'une longue période de réflexion - quatre ans - et de deux années d'études consacrées à de multiples scénarios d'aménagement, dont le coût s'est élevé à plusieurs millions. » De plus, il a été confirmé que, dès l'étude d'impact, la Conservation Régionale de l'Archéologie les a signalés. Bien plus, la RATP a toujours utilisé l'aqueduc de Marie de Médicis comme galerie de visite.

Pourquoi l'option a-t-elle été prise, en 1994, d'occulter les aqueducs et de réaliser cette ZAC à leurs dépens ? Qui a organisé, puis couvert cette collusion de services administratifs ? Qui laisse détériorer ce patrimoine culturel ? Et, pour quels profits ?

Maurice Silvy

(1) Le classement définitif de vestiges des remparts de Rodez n'ayant pas été prononcé, le Premier ministre autorise les promoteurs à poursuivre une opération immobilière aux dépens de fouilles archéologiques. Cette autorisation étant illicite, les archéologues se mettent en grève, au niveau national, et obtiennent gain de cause.

(2) Procès-verbal d'enquête publique du 8.08.95, L. Philippon, page 26.

(3) Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), Direction de l'Aménagement Urbain (DAU), Société d'Aménagement Denfert-Montsouris (SADM).

HISTOIRE

Du château du Maine à la ZAC Didot

AU DÉBUT du XIXème siècle, une campagne crevassée de carrières s'étendait entre la ville de Paris et les plateaux de Montrouge et Montsouris, traversée par les routes d'Orléans, de Chevreuse et de Vanves. Elle était sillonnée de chemins et de sentiers dont quelques rues suivent encore le tracé.

Les collines du Montparnasse, de Montrouge et de Montsouris se prêtaient à l'exploitation des moulins à vent pour moudre les céréales destinées aux marchés parisiens. Plus tard leur usage s'est étendu à des cabarets, des « vide-bouteilles » et des guinguettes.

La plaine de Montrouge n'est pas très riche. On n'y trouva pendant longtemps que des remises de chasse. La vraie richesse du site est une pierre calcaire de très grande qualité. Son exploitation intensive depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au Second Empire nous léguera un sous-sol parsemé de trous. Avant le renforcement de certaines voûtes souterraines, l'effondrement des maisons n'était pas rare.

Vers 1710, le duc du Maine fit percer une chaussée qui reliait Paris au château de Sceaux, l'actuelle avenue du Maine. De plus, il fit construire un rendez-vous de chasse au lieu-dit « Le terrier des lapins ». Cette bâtisse, qu'on va dès lors appeler le « Château du Maine », était située à l'actuel emplacement des 45-49, rue Raymond-Losserand (l'ancienne route de Vanves) et 124-146, rue du Château. Cette propriété de quelque trois hectares s'étendait jusqu'au sentier du terrier des lapins (l'actuelle rue Didot) L'actuelle ZAC s'érige donc sur les fondations du Château du Maine.

Le quartier de Plaisance n'était alors qu'une plaine. Seuls quelques modestes propriétaires avaient planté leurs maisonnettes par-ci par-là. Il fallut attendre l'arrivée de la voie de chemin de fer de Versailles en 1843 pour délimiter le quartier par rapport à la commune de Vaugirard.

Le réseau de voies dans ce quartier est donc un produit des chemins et sentiers, et le bâti urbain celui de l'ancien découpage des prés qui existaient jadis. La première opération de lotissement urbain fut menée par Alexandre Chauvelot vers 1840 et le quartier fut baptisé Plaisance.

Les habitant de ces nouveaux quartiers étaient en majorité des ouvriers, des cultivateurs, des menuisiers et des employés que le prix élevé des loyers avait chassés de Paris. Tout ce monde faisait vivre un commerce d'alimentation très actif.

L'ensemble du « Château », avec ses dépendances et son jardin, fut acheté en 1842 par un Monsieur Couesnon dont le fils lotit les terrains du côté de la rue Raymond Losserand et au nord de la rue Pernety. Il créa aussi la Villa Léonie (maintenant impasse Ste. Léonie).

En 1860, les quartiers de Plaisance, de Montrouge et de Montparnasse furent rattachés à la ville de Paris : ainsi naquit le 14e arrondissement.

Les bâtiments ainsi érigés étaient souvent des constructions légères : ateliers, hangars etc... en raison de la présence des carrières et le risque d'effondrement. Ceci explique que les immeubles haussmanniens sont ici très rares. Ces hangars et ateliers d'artisans furent réhabilités grâce à l'installation d'artistes vers la fin du siècle contribuant à la réputation du quartier. Il n'en reste pas grand-chose aujourd'hui.

Le château lui-même, avec les terrains s'y rattachant a été vendu à la Compagnie Générale des Omnibus qui l'a rasé pour y installer ses ateliers. En 1942, la propriété en revient au département de la Seine qui la cède aux Transports Automobiles Municipaux. Ceux-ci l'ont quittée depuis un certain nombre d'années.

Aujourd'hui seul le tracé des rues évoque la mémoire de ce lieu. Le dernier bâtiment d'origine implanté sur l'ancienne route de Vanves, au 69 rue Raymond Losserand, un bâtiment bicentenaire, a été démoli par l'opération Z.A.C. Les anciennes cours avec leurs habitations presque campagnardes ont toutes disparu. Le seul vestige de l'histoire de l'urbanisation du quartier qui nous reste est la magnifique bâtisse au 71 rue Raymond- Losserand, un immeuble d'habitation de sept étages qui date de 1890.

Le paysage urbain contribue à la mémoire collective d'un peuple, mais comment préserver celle de notre quartier ?

Catherine O'Malley

Bauer-Thermopyles

DIFFICILE CONCERTATION

LE 7 AVRIL dernier, la Mairie de Paris a enfin organisé une première rencontre avec les associations et quelques riverains au sujet de l'aménagement de la zone Bauer-Thermopyles (voir « La Page » n°31). Deux mois s'étaient pourtant écoulés depuis la visite de Jean Tiberi dans le quartier et les promesses faites par son adjointe Anne-Marie Couderc, le 4 février, devant deux cents personnes alors rassemblées à la mairie du 14e... Mais mieux vaut tard que jamais !

Le bilan est maigre cependant. Seul point acquis : le jardin sera agrandi à 1300 m2, sans construction sur le côté rue Didot. Pour le reste, aucune garantie n'a été donnée : pour l'instant, la Mairie ne veut pas s'engager sur la hauteur des constructions prévues alentour, alors que les riverains souhaitent conserver l'équilibre du quartier et réclament un plafonnement à R+3 (trois étages en plus du rez-de-chaussée et des combles), en harmonie avec l'environnement.

Un architecte-coordinateur sera prochainement désigné pour élaborer le cahier des charges de l'aménagement du secteur. On nous annonce entre 45 et 55 logements, sans plus de précisions. En matière d'équipements collectifs, rien n'est encore programmé pour la petite enfance, alors que les besoins, accrus par la proximité de la ZAC Didot, sont criants. De même, aucun local associatif, pourtant ardemment réclamé.

Lors de la rencontre, l'association SOS Paris a insisté sur la préservation de la maison du 40 rue Didot, en raison de son intérêt historique, et plus largement sur la défense du caractère architectural original du quartier. Dans le même sens, Urbanisme et démocratie se déclare très vigilante quant à la hauteur des constructions rue des Thermopyles et rue de Plaisance, défendant les vœux exprimés par les habitants au travers d'un questionnaire largement diffusé pendant l'hiver, qui a recueilli plus de cent vingt réponses.

L'association demande une réflexion sur l'ouverture d'une liaison piétonne entre ces rues, en créant une « promenade verte » dans le quartier. De toute façon, Urbanisme et démocratie considère qu'une étude d'impact s'impose. Surtout, il est nécessaire que l'architecte vienne rencontrer à plusieurs reprises les riverains.

Quant à Paris Oxygène, elle s'est montrée bien peu pugnace. L'antenne locale de Génération Ecologie (le parti de Brice Lalonde) a fait savoir par un simple communiqué qu'elle s'opposait à la construction de logements sociaux, pour de prétendues raisons de « sécurité »... Elle a aussi réclamé « d'urgence » une piscine. On peut douter que ces propositions répondent vraiment aux besoins du quartier et au souci de mixité sociale toujours affiché par les riverains. Voudrait-on semer la zizanie et discréditer l'action citoyenne que l'on ne s'y prendrait pas autrement...

Mais l'essentiel est que chacun reste vigilant, pour ne pas laisser faire n'importe quoi. Une nouvelle rencontre devait avoir lieu le 15 mai à l'Hôtel-de-Ville. Un petit bout de chemin a été fait, mais il est encore trop tôt pour savoir si la Mairie prend vraiment au sérieux la concertation avec les habitants.

Philippe Minard

LA DÉMOCRATIE PAS LA TECHNOCRATIE

EN SE DÉPLAÇANT le 28 janvier dans le quartier Bauer Thermopyles, le maire de Paris a tenté de désarmorcer le dossier sensible de cette opération d'aménagement. En guise d'extincteur, un seul mot «la concertation». Depuis, les rencontres se mutiplient entre les services de la Ville et les associations. Pour en arriver là, il aura fallu trois ans d'actions militantes, de réunions, de stands sur les marchés afin d'établir le rapport de force nécessaire pour qu'enfin les riverains soient acceptés comme interlocuteur. Mais quel interlocuteur ! Aucun document de travail ne nous est communiqué, aucun ordre du jour des réunions, aucun plan d'aménagement précis. On a surtout la forte impression que le projet est déjà ficelé et que la Ville de Paris cherche à nous faire avaler la pilule. La « concertation », entendu comme cela, risque de se réduire à une négociation de marchands de tapis.

Pour nous, au contraire, la concertation, c'est l'élaboration d'un projet d'aménagement en étroite liaison avec tous les acteurs du quartier, riverains et associations. On commence par établir les besoins des habitants, en recueillant les avis à travers réunions publiques et sondages d'opinion, pour juger de l'opportunité du projet, en veillant au respect des équilibres. Vient ensuite la définition du projet architectural, des aménagements de l'espace public... A toutes les étapes d'avancement du projet, les habitants doivent être informés et écoutés, leur connaissance du quartier mis à contribution. Le bon sens d'un riverain apparaît bien souvent plus fiable que les préoccupations d'un technocrate, peu présent sur le terrain. C'est du moins ainsi que nous entendons pratiquer la concertation à Urbanisme et Démocratie

René Dutrey

Urbanisme et Démocratie

LE MONDE DE DEMAIN

Grâce à trois journées «portes ouvertes «, l'école Camondo et l'école spéciale d'architecture du boulevard Raspail offraient, fin mars, une rencontre avec les étudiants et professeurs des cinq niveaux. Le professeur Olivier Le Blois a expliqué l'esprit de l'école : la diversité de ses activités et ses relations avec le monde extérieur. Un groupe de projet sur le Yemen présentait films, photos et maquettes confirmant l'ouverture vers les pays lointains.

Plus proche de chez nous, une étude de la rue Daguerre révèle les rivalités intenses, dans cette rue marchande, entre la poissonnerie, les quatre marchands de fruits et légumes, les deux boucheries, les deux caves à vin et tous les autres marchés de l'arrondissement. L'ambiance «méditerranée » est en contraste avec l'emplacement du regretté marché couvert démoli (toujours inoccupé !

LA PAGE
est éditée par l'association L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Directrice de la publication: Chantal Huret. Tél (répondeur): 01.43.27.27.27. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 0998 2728. Impression: Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : mars 1996.

VISIONS D'ICI ET D'AILLEURS

Samedi 7 juin à partir de 14 heures, l'Association des lecteurs de la Bouquinerie Alésia organise un nouveau rallye pédestre à la découverte du 14e. Cette « balade de printemps » (voir « La Page » n°32) se fera au départ de la Bouquinerie Alésia : 17, rue Alphonse-Daudet.

A l'issue du rallye, l'association vous invite ensuite à l'inauguration de l'exposition de photographies « Visions d'ailleurs ». La Bouquinerie et plusieurs commerçants du quartier Alésia exposeront en effet pendant une quinzaine de jours les travaux de Vincent Brahamsha.

Alba : 01.45.40.74.46.

ABONNEZ-VOUS A LA PAGE

Six numéros : 40 F (soutien : 100 F). Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
.....

ZAC Didot

GUERILLA CONTRE LE BÉTON

A plusieurs reprises, des riverains mécontents ont bloqué le chantier de la ZAC Didot. Ils remettent en cause un urbanisme fait de barres et de tours qui surdensifie le quartier, sans prévoir les équipements collectifs nécessaires.

ENTRE les rues Didot, Raymond-Losserand et du Château, deux hectares de gravats dorment tranquillement derrière des palissades depuis bientôt dix ans : c'est la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Didot. Ce projet d'aménagement, dont la réalisation a été confiée depuis 1988 à la SEMIREP (Société Anonyme d'Economie Mixte pour la Rénovation du secteur Plaisance, dont la Mairie est actionnaire majoritaire), a pris des retards considérables, pour aboutir aujourd'hui au démarrage d'un chantier contesté, parce que très contestable. Une fois de plus, on observe que des décisions urbanistiques douteuses sont prises sans concertation avec la population, aboutissent à des projets pauvres dans leur architecture, incohérents dans leur organisation et sans rapport avec les aspirations des habitants. Ces projets défigurent chaque jour un peu plus notre ville et contribuent à préparer les difficultés sociales de demain.

La ZAC Didot comprend, en gros, deux parties : une partie située côté rue du Château, où doivent s'édifier deux barres (rue du Château) et une tour (angle rue Didot/rue du Château), sur l'emplacement des anciens garages d'autobus municipaux. Sur la seconde partie située plutôt côté rue Raymond-Losserand, impasse Sainte-Léonie, rue Pernety, se trouvent à l'heure actuelle des immeubles anciens (dont de petites maisons) plus ou moins vétustes. Certains sont encore habités. En neuf ans de réflexion et de travail (harassant ?) la SEMIREP a simplement reconstruit la crèche Sainte-Léonie. Les travaux commencent à peine pour les deux barres et la tour. Lassée par le spectacle éternel des terrains vagues laissés à l'abandon, la population n'a réagi que tardivement au parti pris architectural très médiocre de ces immeubles, qui nous renvoie aux plus belles heures de l'architecture banlieusarde des années 70.

BÉTON ET PARKINGS POUR LOGEMENTS AIDÉS

Au pied du mur on reconnaît le maçon : béton et parkings pour logements aidés, c'est tout ce que la mairie a été capable d'imaginer en guise de projet «urbanistique». On est loin du temps où les enquêtes d'impact (1987) précisaient que « l'opération d'aménagement respectera le caractère du quartier en insérant au mieux les constructions nouvelles dans l'environnement immédiat... » (sic), « le long de la voie nouvelle traversant l'ilôt, les constructions seront implantées de manière à éviter toute monotonie... » (resic). « Le projet (...) vise à maintenir la diversité des fonctions de la vie sociale (...) qui fait l'attrait et la qualité de vie de ce quartier du 14e arrondissement, assurer une rénovation harmonieuse respectueuse de l'environnement... » (re-resic). On croit rêver.

Il ne fait aucun doute que les immeubles en construction représentent une agression pour le tissu urbain. C'est tellement vrai que la SEMIREP elle-même a décidé au mois de mars de demander aux architectes de refaire la façade, de façon à donner à l'une des barres l'aspect de deux ou trois immeubles en enfilade. Cette modification de façade (c'est le cas de le dire) ne change rien au volume général de la barre. Nous sommes face à une situation d'une simplicité extrême : la ville a conçu, dans la foulée des ZAC passées, et profitant de la lassitude des habitants, des immeubles sans imagination surdensifiant l'urbanisme. Aujourd'hui la population réagit aussi bien sur le terrain (réunion en associations de défense, blocages de chantiers...) qu'au jour des élections. Le vent tourne. Seulement voilà : les architectes ont tiré leur plan, les entreprises sont à pied d'œuvre, des millions sont investis, et il paraît irréaliste de tout arrêter au stade actuel. C'est à voir. Une solution de compromis, que l'association Urbanisme et Démocratie* met à l'étude auprès des habitants, consisterait à abaisser de deux étages la hauteur de la barre en construction (dans le projet actuel, 6 étages, 21 mètres), et à renoncer à l'édification de la tour, immeuble absurde placé au carrefour Didot/Château, et ne possédant aucune des qualités architecturales qui justifieraient pareil sacrifice. De plus, le bénéfice en termes de logements (9 logements sociaux de type PLA) est sans rapport avec le prix urbanistique à payer. L'indignation des riverains, à qui, d'ailleurs, on avait annoncé une rotonde, s'est lourdement manifestée.

Cette hypothèse ne pénaliserait pas démesurément les entreprises malgré la période de crise, tout en sauvant ce qui peut encore l'être. N'oublions pas la responsabilité collective que nous portons vis-à-vis des générations futures qui auront à vivre avec ces bâtiments.

QUID DES ARTISTES ET DES ENFANTS ?

L'action immédiate concernant les deux barres et la tour ne doit pas faire oublier la seconde partie de la ZAC, où rien n'est fait. On s'étonne d'ailleurs de ces retards, qui devraient conduire à un achèvement des travaux en 2003, si tout va bien. A vrai dire, des études complètes avaient été menées pour les ateliers d'artistes du projet initial, mais ces ateliers ont simplement été retirés des projets, car jugés « impossibles à rentabiliser ». En échange, la SEMIREP prévoit la construction de... quelques logements en plus.

On le voit, la réflexion tend systématiquement à supprimer ce qui est un peu culturel ou artistique, et à construire des « cités-dortoirs ». Certes, il y a du monde à loger, et nous devons tous accepter de partager le bonheur de vivre dans cet arrondissement avec d'autres moins chanceux que nous. Mais pour être certain que ce bonheur existe encore demain, il convient de mettre à plat l'ensemble du projet, et de bâtir, dans le même temps que les logements, les équipements et les aménagements permettant aux futurs habitants des 230 logements (30 000 m2) en construction d'accéder à un cadre de vie digne de ce nom. La crèche Sainte Léonie est déjà saturée. Où va-t-on mettre les futurs bébés de ce nouveau quartier ? Les écoles du 14e, notamment les maternelles, sont déjà en situation tendue, on peut rajouter une classe par-ci par-là mais au prix d'une tension plus grande encore ; ne vaut-il pas mieux réfléchir à une école polyvalente ? Les ateliers d'artistes sont-ils la première chose à supprimer dans un projet ? Pourquoi n'a-t-on pas prévu un local associatif ? Un terrain de sport doit en principe être construit mais pourquoi ne pas avoir tenu compte des observations faites en 1988 au Conseil de Paris, qui suggéraient de faire un gymnase en sous-sol ? C'est trop tard maintenant puisqu'il y a un parking. Pourquoi ne pas construire un hall de sport « tout temps » plutôt qu'un terrain de plein air qui va apporter des nuisances sonores aux trois barres qui l'entourent ? Aucune de ces questions n'a été étudiée, ou bien, si elles l'ont été, c'est en l'absence de concertation avec les citoyens pour aboutir en dix ans au résultat que l'on sait.

Un mot sur le jardin de 2500 m2, qui doit en principe être construit en dernier pour une question d'organisation des chantiers : s'il doit y avoir encore dix ans de travaux, ne peut-on réhabiliter rapidement un des terrains vagues en jardin, et rendre aux riverains un espace vert qu'on a supprimé dans l'euphorie des projets initiaux ?

DU GACHIS ET DES NON-DITS

Derrière toutes ces questions, essentielles pour notre cadre de vie de demain se profilent deux points importants qui expliquent l'indignation, et bientôt la colère des habitants du quartier. Il va de soi que les constructions coûtent de l'argent. Par exemple, un atelier d'artiste est plus cher au m2 qu'une tour, un hall de sport est plus cher qu'un quadrilatère de tarmac avec des lignes blanches autour etc... Il faudra peut-être faire des choix douloureux. Cependant, on est en droit de se demander ce que coûtent à la collectivité, en manque à gagner, 2 hectares de friches (estimés à 130 millions F) pendant dix ans, sans parler des projets complets qu'on met à la poubelle, des immeubles qu'on doit refaire à la va-vite tellement ils sont laids, et les frais de fonctionnement de la SEMIREP, que la Ville de Paris doit renflouer régulièrement. On est également en droit de protester contre le silence éternel des technocrates qui n'organisent jamais de réunion d'information (deux réunions, il y a dix ans), n'expliquent jamais spontanément les raisons des redistributions des parcelles ni les choix architecturaux, sans parler des aspects financiers. On apprend aujourd'hui, si l'on fait l'effort d'aller solliciter les bureaux concernés, qui condescendent à répondre au téléphone, mais refusent de venir au devant des citoyens, que les immeubles anciens ne seront peut-être pas détruits. On aurait gagné du temps si on avait suivi les recommandations initiales des études d'impact, et si l'on avait associé les habitants à l'élaboration des projets.

Pour toutes ces raisons, et afin d'enrayer le gâchis en cours, l'association Urbanisme et Démocratie demande que la réhabilitation des 5 immeubles anciens, 32, 34, 36 rue Pernety et 69, 71 rue Raymond-Losserand soit sérieusement étudiée, conformément au vote du Conseil de Paris du 3/2/97; que des équipements collectifs (école, locaux associatifs...) ou à vocation artistique (ateliers d'artistes...) soient réintégrés dans un nouveau Plan d'Aménagement de Zone (PAZ) ouvert à une enquête publique. Cela exige que les riverains soient réellement consultés et que leurs avis soient pris en compte, dans une réflexion globale sur l'avenir de ce quartier. D'ici là, l'association Urbanisme et Démocratie réclame la suspension des travaux.

Vincent Fleury

Depuis un mois, tous les mardis, les riverains bloquent l'entrée du chantier rue Raymond-Losserand. (photo : Urbanisme et démocratie)

DIDOT AU PIED DE LA LETTRE

La rue Didot doit son nom à une dynastie d'imprimeurs parisiens. C'est notamment à François-Ambroise Didot (1730-1804) que l'on doit la création du papier vélin et l'invention de nouveaux caractères, mais surtout la mise en place d'un système de mesure typographique.

Jusqu'à ces dernières années, la presse, l'édition et l'imprimerie comptaient encore en points Didot... Il a fallu attendre 1978 pour que l'Afnor propose de substituer le système métrique aux « douzes », « gaillardes » et autres « mignonnes ».

En 1875, l'ancienne rue du Terrier-aux-Lapins devient rue Didot. Une manière peut-être de rendre hommage à l'activité industrielle du quartier, qui accueillait à l'époque de nombreuses imprimeries. Quatre ans avant, c'est d'ailleurs sous le nom de « bataillon des Typographes » que les ouvriers du 14e avaient participé aux combats de la Commune. Au 40 rue Didot, se trouve de nos jours la plus vieille maison et le plus ancien imprimeur du quartier.

O.S.

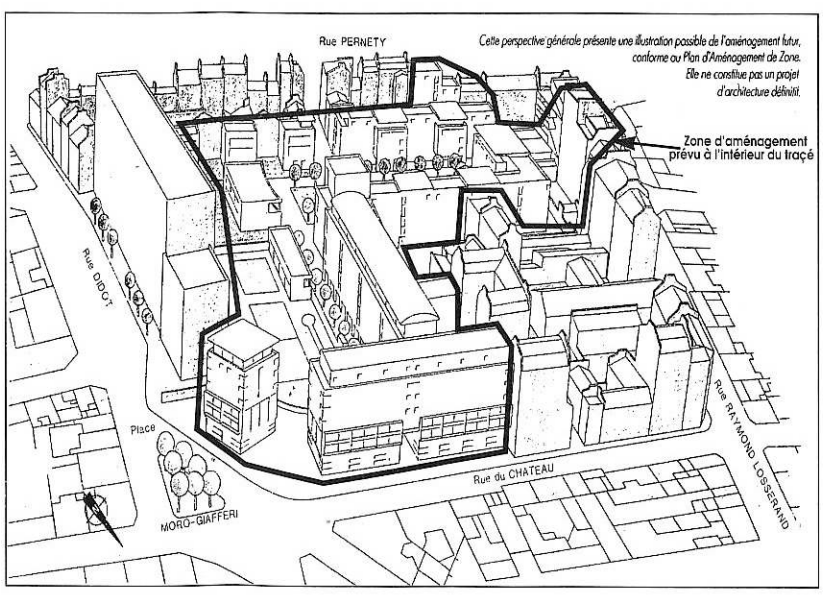

PATROUILLE DE L'AUBE

6h30. 1er avril. Une poignée de personnes stationnent devant l'entrée du chantier ZAC Didot, à l'angle des rues du Château et Didot. Des ouvriers attendant de prendre leur travail ? Non ! Ce sont des manifestants contre l'aménagement de la ZAC.

6h45. Il fait encore nuit. A l'intérieur du chantier, c'est le silence. Grue et bulldozer restent immobiles.

7h00. Le groupe des manifestants d'Urbanisme et Démocratie grossit. Une banderole demande : «Où est la concertation ?». Les passants s'arrêtent pour discuter.

7h30. Le jour se lève. Une cinquantaine de riverains et membres d'associations bloquent les deux entrées du chantier de 3 000 m2. Rue Raymond-Losserand, un camion est empêché de sortir du chantier. Un autre tente de pénétrer. On accroche une banderole à l'avant. Le chauffeur descend en souriant, amical échange de vues et partage du café...

Le travail des photographes et des télés ne semble pourtant pas perturber la vie de la rue Raymond-Losserand. **JKA**

STATIONNEMENT, SYSTEME D

Si vous ne pouvez plus garer votre voiture dans votre cour, demandez donc aux services de police de vous réserver un bout de trottoir devant votre immeuble, ils vous installeront des barrières ad hoc. Galéjade ? Oh! que non, c'est ce qui se passe depuis le début de mars devant le 26 boulevard Brune à l'Institut de Puériculture. Bien plus, ces barrières n'étant pas efficaces, l'Institut a fait installer à ses frais pour son personnel 10 barrières individuelles et amovibles. Devant ce détournement manifeste de l'espace public, la Mairie du 14e n'a pas cru bon de réagir. A quand les parcmètres privés ?

C.A. Verly

NE TOMBEZ PAS DANS LE PANNEAU

« Ici pour le confort des piétons, nous élargissons les trottoirs » Si au cours d'une promenade vous voyez ce panneau, téléphonez vite au service de la voirie au 01.42.76.53.53 pour avoir plus de détails. Surtout si ce panneau est posé à l'entrée de L'impasse avenue David Weil, où il ne passe pratiquement personne ! La politique de communication de la Mairie de Paris est louable au niveau des intentions, mais encore faudrait-il que les panneaux émaillés ne soient pas l'occasion de relayer la langue de bois. Les travaux en question n'étaient destinés qu'à faciliter l'accès au bâtiment situé au fond de ladite impasse sans souci particulier pour les hypothétiques piétons. Par contre les étudiants de la Cité Universitaire Internationale ont perdu 10 places de parking, mais qui s'en souciera ? **C.A. Verly**

LE SILENCE EST GRAND

« Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse. » En digne petit-fils d'Alfred de Vigny, Lionel Assouad reprend cette devise à son compte.

Après le vote du budget par le conseil de Paris les 24 et 25 mars, une question a été posée le 14 avril au conseil d'arrondissement du 14e pour connaître le montant des travaux d'amélioration du stationnement dans le secteur de la Porte d'Orléans. Le Maire a refusé catégoriquement de donner cette information en disant que c'était un «secret d'exécutif». Pourtant, cette information a été diffusée dans le Nouveau journal du 14e distribué dès le 26 avril.

Une autre question, inscrite à l'ordre du jour, sur les agressions et vols commis dans le quartier n'a pu être débattue sous prétexte que le temps imparti était dépassé. C'est un comble car la séance avait débuté avec plus d'un quart d'heure de retard, en raison du manque de ponctualité d'un grand nombre de conseillers de la majorité.

La déception a été grande pour le public venu entendre quelles mesures de sécurité étaient prises. La question a été repoussée à la séance du 12 mai sans autre forme de procès, ni mot de regret vis-à-vis de l'assistance.

Jacques Loustalot

LES « AMIS » DE NOS AMIS...

En mars dernier, dans la foulée de la mobilisation contre la loi Debré, des affiches jaune et noir, signées d'un « Collectif pour une société solidaire et multiculturelle », sont apparues sur les murs du quartier. Au risque de nous répéter (voir « La Page » n°31), signalons que ce groupe est une émanation du Mouvement humaniste, secte dénoncée comme telle par le rapport parlementaire « Les Sectes en France ». En un mot, il s'agit d'une organisation dangereuse ; sa capacité à « investir » des causes honorables ne doit pas tromper notre vigilance. **O.S.**

PERNETY-PLAISANCE

Un quartier de charme

L'association Monts 14 poursuit son inventaire du patrimoine du 14e pour identifier ce qui fait le charme et le caractère de ses différents quartiers. Après le quartier Daguerre et celui de La Commanderie, voici le quartier de Plaisance-Pernéty.

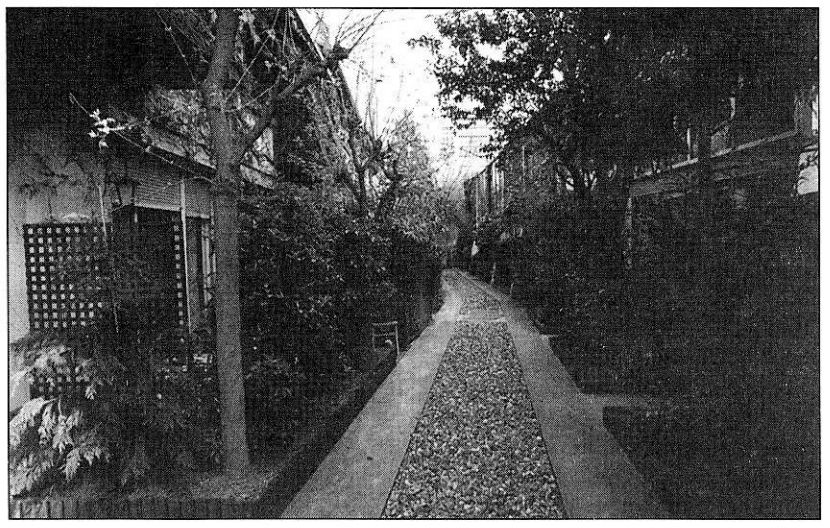

Hameau des Plantes. (photo : Sylvie Carlini)

UNE PARTIE du paysage urbain est marquée par les restes du « Petit Montrouge », village rattaché à Paris au siècle dernier. On lui doit certains endroits très pittoresques de l'arrondissement : rue et impasse du Moulin Vert, impasse Florimont, cité Bauer, rue des Thermopyles, rue de la Sablière, passage de la Tour de Vanves, passage des Arts. La nostalgie s'éveille au coin des rues Asseline, Maison Dieu et du Château. Ces petits coins de charme étant disséminés, on ne peut définir de périmètre de préservation comme dans les autres quartiers. C'est davantage une promenade qu'il faut conserver ici, un « circuit vert » de passages pavés en maisons campagnardes. Des places pourraient être mises en valeur, notamment à l'angle des rues des Plantes et du Moulin Vert et à l'angle des rues Didot, Bénard et de La Sablière.

« UN CHATEAU OUVRIER »

Le reste de ce quartier a été construit sur l'emplacement du grand parc du château du Maine, un pavillon de chasse du début du XVIIIe siècle. La Ville y a installé ses locaux techniques (tramways, puis bennes à ordures). Chauvelot, ancêtre des promoteurs immobiliers actuels y a réalisé au siècle dernier, sous couvert de philantropie, bon nombre de lotissements qui lui ont permis de faire fortune. L'habitat réalisé à bon marché pour des familles pauvres est aujourd'hui plutôt vétuste. Mais les familles qui occupent aujourd'hui ces petites maisons oublient les murs trop minces, si elles ont la chance de vivre dans une cour d'un charme extraordinaire comme celle du n° 73 de la rue Raymond-Losserand.

La Ville de Paris veut détruire cet habitat qui n'est pas aux normes de confort actuelles, ce qui explique la ZAC Didot. C'est pour le n° 69 de la rue Raymond-Losserand qu'elle est le plus contestable. Il y avait là une petite bâtisse ornée de 2 niches que tous les amoureux du 14e regrettent. Lorsqu'on avait la curiosité de passer son porche bas, on avait la surprise d'un spectacle à la fois plein de fraîcheur et grandiose une longue allée pavée bordée de jardinets fleuris conduisait à un immeuble d'aspect monumental, un « château ouvrier ». Celui-ci, menacé de destruction, existe toujours, mais l'effet de grandeur qu'il dégageait provenait, outre de la symétrie de sa façade, du caractère encaissé de la propriété et du contraste entre sa hauteur et celle des petites maisons voisines. L'association Monts 14 souhaite que l'on restitue le passage, en reproduisant des niches et de l'effet de surprise à voir le «Château ouvrier». Vers l'impasse Sainte-Léonie, il faudrait faire revivre la convivialité qui animait les alentours de l'ancienne crèche, non loin du square où les mères font jouer les «moins petits».

Patrice Maire

DECLIN CULTUREL

Le quartier connaissait autrefois une certaine vitalité culturelle autour du cinéma Olympic Entrepôt. Celui-ci avait un certain rayonnement, amplifié par des boîtes de jazz (l'Ecume), des cafés-théâtres, des lieux d'exposition, de nombreux restaurants sympathiques. Il s'agissait d'un art « engagé » se référant à une culture de gauche, dans un quartier encore populaire. L'Olympic Entrepôt a vu ses habitués se raréfier, et, pour sa survie, a été modifié en s'adaptant à une clientèle soucieuse de son intimité (tables éloignées). Les milieux de gauche fréquentent-ils encore le quartier ? En tout cas, l'offre s'est raréfiée, il reste un pianobar qui fait café-théâtre (le Magique) et 2 ou 3 restaurants originaux, et l'on y vient de plus en plus en pur consommateur.

Espaces verts

UNE PROTECTION RÉCENTE ET FRAGILE

La protection en Espaces verts intérieurs protégés (EVIP) est difficile à faire respecter. L'hôpital Sainte-Anne en donne une illustration navrante.

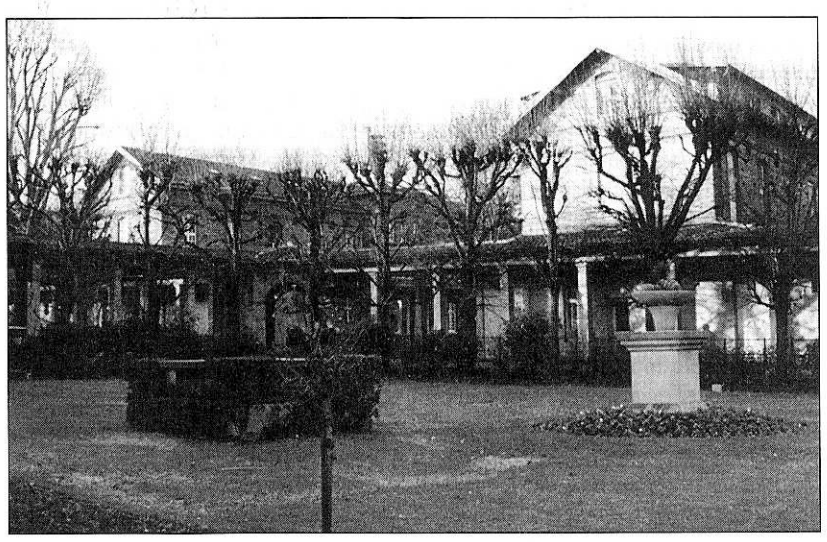

4000 m² d'espaces verts ont été supprimés à Sainte-Anne. (photo :Sylvie Carlini)

LE JARGON de l'urbanisme parisien s'est enrichi voilà une dizaine d'années d'un nouveau sigle : EVIP. Entendez : « Espace vert intérieur protégé ». Jusqu'alors, seuls les jardins publics de la Capitale étaient protégés. Les cours ombragées, les jardins de ville ou les parcs de congrégations religieuses, qui font pourtant le charme et la tranquillité d'un quartier, ne bénéficiaient d'aucune protection. Ces havres de verdure, souvent méconnus, sont particulièrement nombreux dans notre arrondissement, formé de faubourgs et de villages récemment rattachés à Paris (1860).

A partir de 1960, nombre d'entre eux ont été achetés par des promoteurs qui les ont lotis. Ces fructueuses opérations immobilières sont désormais plus difficiles lorsqu'« une unité paysagère à protéger pour sa qualité végétale ou arboricole » est enregistrée comme EVIP au Plan d'Occupation des Sols (POS). Le POS de 1989 mentionnait déjà beaucoup d'EVIP, mais sa révision en 1994 a donné lieu à un recensement plus complet des espaces verts à protéger par les riverains et les associations. Certains ont été classés en EVIP contre l'avis de leur propriétaire soucieux de pouvoir vendre leur bien à un promoteur immobilier. Aujourd'hui, notre arrondissement compte une centaine d'EVIP.

La protection en Espaces verts intérieurs protégés (EVIP) est toutefois encore fragile et difficile à faire respecter. L'hôpital Sainte-Anne en donne une illustration navrante par l'étendue des dégâts.

DES ESPACES VERTS BÉTONNÉS

Sur les 13 hectares qu'occupe l'hôpital Sainte Anne, 7 furent classés en EVIP dès 1989. Cependant, trois permis de construire ont été depuis lors accordés pour des bâtiments et des places de stationnement, faisant disparaître près de 4 000 m2 d'espaces verts. L'année dernière, la direction de l'hôpital demanda un permis de construire pour édifier un vaste immeuble de 6 étages à la place de 4 000 m2 de serres et de jardins potagers cultivés par les malades de l'hôpital. Cette fois, le permis fut refusé car l'hôpital confiait à des intérêts privés la construction de 200 logements dont seule la moitié était destinée au personnel hospitalier. Malgré ce refus, la direction ne s'est cependant pas privée de détruire les serres et de faire goudronner l'ensemble du jardin potager.

L'association Monts 14 a signalé, dès le mois de juillet 1996, l'infraction au service de la répression des illégalités de la Ville de Paris. Contre toute attente, celui-ci s'est déclaré incompétent pour dresser procès-verbal. Depuis 10 mois, rien n'a été fait, bien que l'association ait alerté le Maire d'arrondissement, les élus et la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme de la Ville de Paris. Après avoir recueilli 800 signatures de riverains de l'hôpital, l'association s'apprête à déposer un recours contre l'hôpital pour excès de pouvoir, auprès du tribunal administratif. Cette violation répétée d'un EVIP aussi important souligne la fragilité de cette protection. Théoriquement, toute construction, reconstruction ou installation dans un EVIP doit contribuer à mettre en valeur les espaces protégés. Mais si les surfaces des EVIP sont quantifiées, leur emplacement ne figure pas explicitement sur le POS. Leur nature (gazon, culture florale, etc.) n'y est pas non plus précisée ; en particulier, les arbres n'y sont pas recensés. Surtout, le Code de l'Urbanisme ne permet pas à l'administration municipale d'imposer aux propriétaires d'EVIP de la consulter lors de travaux dans un espace protégé. Ainsi, dans un arrêt du 3 décembre 1993, le Conseil d'Etat a donné tort à la Ville de Paris contre l'Etat : celle-ci reprochait à celui-là d'avoir abattu des arbres dans un EVIP dont il est propriétaire quai Branly, sans l'avoir consultée.

Au-delà de l'hôpital Sainte-Anne, l'association Monts 14 souligne le vide juridique actuel et souhaite que le Code de l'Urbanisme permette aux municipalités d'exercer un contrôle lors de changements de la nature d'un EVIP en imposant le dépôt d'un projet avec engagement de mise à exécution.

Frédéric Geschwind

Pétition pour le quartier Daguerre

LE BUT de l'inventaire de l'association Monts 14 est d'identifier des constructions qui, si elles ne méritent pas d'être classées monuments historiques, font le charme et le caractère d'un quartier. Basses le plus souvent, elles risquent de disparaître sous la pression de la spéculation immobilière. La protection du bâti peu élevé s'impose aussi en compensation des nombreux immeubles élevés, proches les uns des autres, de type « immeubles de rapport » ou HLM des années 30. Les habitants ont besoin de ces maisons de 1 à 3 étages qui « aèrent » le paysage urbain si dense.

L'association Monts 14 vient de lancer une pétition pour demander à la Ville de Paris des mesures de préservation du quartier Daguerre analogues à celles qui ont été prises pour la Butte-aux-Cailles, la rue Mouffetard, le quartier Montorgueil ou le faubourg St-Antoine et ses artisans. Les opérations motivées par le profit continuent de le grignoter lentement, comme on a pu le voir lors d'opérations très récentes (ateliers d'artistes du n° 7 rue Daguerre, Max Le Verrier rue Deparcieux). La Bélière n'est sauvée que temporairement, et l'on prête à Bouygues des projets très ambitieux rue Roger. L'association réclame la création d'un périmètre de protection pour la rue Daguerre et une partie des rues adjacentes (Boulard, Cels, Deparcieux, Fermat, Gassendi, Lalande, Roger). Près de 1000 signatures ont déjà été obtenues avec l'aide de nombreux commerçants. Le café-tabac situé à l'angle de la rue Roger tient à votre disposition cette pétition. **Patrice Maire**

21, avenue du Maine

ROLLEZ, JEUNESSE

La plus ancienne boutique de rollers de Paris se trouve avenue du Maine. C'est un lieu convivial autour duquel les enfants du quartier viennent s'adonner à leur passion.

SUR LE TROTTOIR une dizaine de patineurs. Dans la boutique, du rap diffusé par Ado FM, sur un écran vidéo de jeunes garçons glissent à grande vitesse sur des rampes, des coins de murs et des tremplins. Rollers « in-line », roues, protections, filets et battes de hockey, couvrent les murs de « Roller Station » (1). Eric, le gérant, 22 ans, m'explique le patin à roulettes version 1997 :

« Il y a trois types de patins. Les «fitness» pour les loisirs, la balade, la vitesse, les «agressives» pour le «street», la rampe, le hockey de rue et les classiques «quads» à 4 roues. Les «fitness» sont plutôt pour les adultes et les enfants de 7 à 12 ans, les «agressives» pour les 12-25 ans et plus rarement pour les 30-40... mais il y a peu de temps, une mamie, 60 ans peut-être, est entrée dans la boutique, et après bien des hésitations est repartie avec sa paire de «fitness» ».

- Qu'est ce que le « street » ?

« C'est un sport de rue. On utilise tous les obstacles qu'on peut trouver : bancs, marches et rampes d'escalier, trottoirs, murets...»

Aujourd'hui samedi, une dizaine de fans sont justement en train d'utiliser plusieurs barres installées sur le trottoir. Quelques mètres d'élan, ils sautent et glissent en maintenant les patins perpendiculairement à la barre. Quelques chutes, vite oubliées, et ils repartent.

« C'est comme ça tous les mercredis et samedis. A l'exception de Balard (aux dernières nouvelles ce n'est encore qu'un chantier) et de la Mairie d'Ivry il n'existe que très peu de structures qui permettent de pratiquer le « street » et la rampe. J'ai la chance d'avoir quelques barres que j'installe pour les gosses du quartier.»

Il suffit donc de peu de choses pour transformer en lieu de vie cette désolante annexe du périphérique qu'est devenue l'avenue du Maine.

- Quel est l'équipement indispensable du patineur ?

« De bonnes protections pour les mains, les genoux, les coudes. Enfin un accessoire optionnel qui étonne surtout les parents : le «baggy», un énorme pantalon dans lequel ils pourraient dissimuler au moins trois de leurs enfants. Sous le baggy, les protections... »

Avant le départ pour la fête du Roller à Bercy, en mars. (photo : J. Bullot)

D'après la Préfecture, la réglementation est extrêmement discrète, voire muette. Les patineurs sont soumis aux droits et obligations des piétons, mais les maires peuvent interdire la pratique de la roulette. La zone piétonne devant la mairie du 14e est autorisée aux enfants mais interdite à ceux qui veulent donner des cours de roller. Certaines surfaces privées, comme la dalle de la gare Montparnasse, sont totalement interdites. A La Défense, des obstacles anti-roller viennent d'être installés. Certains prennent le métro, patins aux pieds, mais ils peuvent être contraints de les ôter sur injonction des agents de la RATP. Donc prudence. Un dernier conseil : ne vous embarquez pas pour un « randocatch », c'est à dire ne vous accrochez pas à l'arrière d'une voiture comme un certain Francis, parti pour un trip sur le périph' à 130 km/h...

Jacques Bullot

MOUCHOTTE

Branle-bas de combat

La décision prise par la Sefimeg, fin 1996, de vendre l'ensemble des logements lui appartenant, remobilise l'association des locataires Maine Montparnasse mais divise également ses membres. Il y a ceux qui acceptent l'offre de vente et ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas acheter. L'action continue néanmoins.

EN NOVEMBRE 1996, la Sefimeg, informe les locataires de la rue Mouchotte qu'elle vend ses 426 appartements et propose des conditions particulières aux habitants jusqu'au 21 mars : prix fixé à 13.000 F le m2 (le prix moyen dans le quartier se situe autour de 17.000 F), prise en charge par la Sefimeg des droits de mutation (soit 10% du prix de vente) et un abattement supplémentaire selon l'ancienneté dans les lieux. Il faut préciser qu'une centaine de Mouchottiens sont là depuis l'origine, en 1967, et ont entre 55 et 70 ans. Si ces conditions, paraissent avantageuses à première vue, elles ne sont toutefois pas accessibles à tous, loin s'en faut et il faut également rappeler que des travaux importants se profilent à l'horizon (toiture et façade, rénovation du chauffage, remise aux normes de l'électricité). Serait-ce pour ces raisons que la Sefimeg souhaite se débarrasser de cet immeuble qui risque de lui coûter cher ? ou, comme l'indique Danièle Pourtaud, sénateur de Paris, dans une question posée à M. Perissol, ministre délégué au Logement sur le devenir de l'ensemble locatif Mouchotte, pour réaliser une « opération purement financière et spéculative destinée à financer des opérations dans l'immobilier de luxe »? La question reste posée car à l'heure où nous écrivons ces lignes, Fahlou Khélifi, directeur immobilier de la Sefimeg n'a pas répondu à nos questions.

LA ZIZANIE S'INSTALLE

Une partie des locataires aurait souhaité un front commun de l'ensemble des Mouchottiens contre la vente mais certains acceptent la proposition et des scissions importantes apparaissent entre acheteurs et non acheteurs brisant parfois des amitiés vieilles de trente ans. Au sein de l'association, plusieurs membres démissionnent, dont la secrétaire Dominique Marcon en raison des difficultés de fonctionnement et le président, Gérard Champalou qui a pris la décision d'acheter et a quitté son poste de président le 3 avril après de bons et loyaux services.

Roger Hazan, vice-président, qui assure une permanence au local de l'association tous les samedi matin précise : « une forte pression médiatique a été faite par la Sefimeg qui a distribué des tracts rappelant l'échéance du 21 mars. Je suis sûr que cela a eu un impact sur la décision de certains qui ont eu peur de se retrouver à la rue. Actuellement, à ma connaissance, environ 170 locataires ont signé et une trentaine d'appartements ont été achetés par des non-résidents ».

Des litiges demeurent sur la superficie de vente entre celle proposée par le géomètre expert nommé par la Sefimeg et celle proposée par le géomètre nommé par l'association, sans compter les différences entre la surface de location retenue pour la répartition des charges et celle qui figure sur la promesse de vente, l' écart pouvant aller jusqu'à 5m2, ce qui au prix du m2 parisien n'est pas négligeable.

AFFAIRE À SUIVRE

Une nouvelle fois, dialogue et concertation n'ont pas été les maître-mots de cette opération et il a fallu l'intervention des élus, notamment Pierre Castagnou auprès du PDG de la Sefimeg, M. Ladreit de Lacharrière, pour qu'une rencontre ait lieu avec l'association des locataires et la Sefimeg.

Ce fut le cas le 11 mars, soit 10 jours avant l'expiration du délai, à la mairie du 14e en présence de Pascal Vivien, adjoint au maire. Parmi les décisions prises : rencontre entre géomètres des deux parties, maintien dans les lieux des personnes âgées de plus de 70 ans au-delà des obligations légales de revenus, ou encore l'attribution d'indemnités compensatoires, proposition de relogement prioritaire des locataires dans le patrimoine Sefimeg. En revanche le délai d'expiration n'est pas repoussé au 21 avril comme cela était demandé.

L'association des locataires a demandé qu' une nouvelle réunion ait lieu avant le 30 avril avec la Sefimeg car elle demande, entre autres,que les indemnités compensatoires concernent l'ensemble des locataires.

Au moment où nous bouclons (25 avril), nous ne disposons pas d'autres éléments et nous vous tiendrons au courant des développements dans notre prochain numéro.

Née en 1967, à l'occasion d'un litige sur les charges, l'association n'a cessé de se mobiliser tant sur le terrain des loyers que sur celui de l'environnement : lors de la construction de la dalle, ou à l'occasion d'un projet de téléphérique reliant la gare Montparnasse à la nouvelle gare Pasteur (voir La Page n°7). Elle avait également réagi vigoureusement contre le projet de la radiale Vercingétorix, une « autoroute urbaine » qui devait relier la porte d'Orléans à Montparnasse.

Si la Sefimeg, en tant que société privée, dispose du droit d'aliéner ses biens, il est intéressant de rappeler que cet immeuble a été construit, il y a trente ans, sur un terrain de la SNCF et de la Ville de Paris, avec l'aide de la collectivité publique dans le cadre d'une convention Etat-Ville, pour répondre aux besoins de logements intermédiaires des classes moyennes ; un certain nombre de logements ont été réservés aux rapatriés d'Afrique du Nord, qui y résident toujours, et une vingtaine d'ateliers-logements d'artistes ont bénéficié d'un conventionnement spécifique.

Par ailleurs, des bruits courent que le GFC, société immobilière à laquelle appartiennent les 357 logements restants, souhaite également vendre ses biens. Le GFC a démenti verbalement. Mais pour combien de temps ?

Comme les assurances et les banques, les société immobilières se débarrassent de leur patrimoine jugé non rentable et cela entraîne peu à peu hors de la ville tous ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter ou de louer aux prix pratiqués. Qui va pouvoir habiter dans Paris en l'an 2000 ?

A l'association des locataires Maine Montparnasse, on continue de renseigner, d'informer, d'alerter, et de réagir mais la priorité de l'association, nous dit Roger Hazan, sera désormais de « réconcilier acheteurs et locataires. Ceux qui ont acheté l'ont fait pour rester dans ce lieu mais ils se sentent parfois coupables. Il faudra dissiper brouilles et malaise et maintenir la culture Mouchotte ». Une Assemblée Générale Extraordinaire doit avoir lieu en mai ou en juin prochain.

Chantal Huret

Nouvelle Acropole

DIX ANS, ÇA SUFFIT !

DIX ANS... C'est le temps qu'il aura fallu au propriétaire du 68, rue Daguerre pour admettre que l'« Espace Orphée » n'était pas un simple « centre culturel » et que la Nouvelle Acropole était bien une secte dangereuse. Il en a enfin tiré les conséquences et refusé de renouveler le bail qui le liait aux acropolitains... La NA quitte donc enfin la rue Daguerre.

Dix ans... Ce même délai n'aura pas suffi aux pouvoirs publics pour mettre fin à la complaisance manifeste qu'ils entretiennent vis-à-vis de cette secte. Après avoir feint, en août dernier, de la condamner, la municipalité continue de lui porter aide et assistance. Ainsi, comme le montre notre photo, les panneaux d'affichage en principe dédiés à l'information associative étaient récemment mis à la disposition du Centre Providence pour promouvoir les « conférences » qu'y programme la NA (voir « La Page » n°33). Funeste complicité.

Omar Slifi

Sur l'affiche apposée sur le panneau municipal, le tristement célèbre sigle de la N.A. a été caviardé! (photo : Sophie)

MEFIANCE : LA MAIRIE GARDE LE CAP

« Méfiez-vous des personnes qui mendient (enfants ou adultes) ». Cette phrase, nous l'avions lue dans l'édition 1996 du « Guide du 14e arrondissement », publié par la Ville de Paris. Nous dénoncions cette mise en garde municipale dans notre n°32, en pensant secrètement qu'il ne pouvait s'agir que d'un lapsus, le fruit d'un vieux réflexe d'avant les discours sur la fracture sociale...

Eh bien, non ! Page 71 du « Guide » 97, toujours à la rubrique « Police et sécurité », nos élus remettent ça : « Méfiez-vous des personnes qui mendient (enfants ou adultes) ». Texto, sans la moindre retouche. Le message est clair et définitif : à bas les pauvres ! Il est vrai que la « cohésion sociale » est moins que jamais à l'ordre du jour, alors que le timide projet de loi du bon docteur Emmanuelli a été littéralement dissous en même temps que l'Assemblée nationale... Encore un qui aurait mieux fait de se méfier.

O.S.

ÇAFE-PHILO À L'ENTREPOT

Depuis le mois d'avril, chaque dimanche à 15 heures, l'Entrepôt, rue Francis-de-Préssensé, se transforme en café philosophique. Les discussions sont animées par Virgile Loyer, l'assistant de Marc Sautet, inventeur du premier café-philo, à la Bastille. Si vous êtes vraiment branché, vous pouvez d'ailleurs aller au café des Phares le matin, puis à l'Entrepôt l'après-midi.

ABONNEZ-VOUS A LA PAGE

Six numéros : 40 F (soutien : 100 F).
Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.
Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

Lycée Paul-Bert

LES JEUNES FETENT LEUR CENTENAIRE

Ceci est mon histoire. Je suis une petite idée lancée à la volée un jour de bouclage de « La Page »: « Et si on offrait une page en supplément à une classe ou une école ? » J'ai ricoché, je suis retombée, mais j'ai rebondi, et fini par éclore. Paul Bert qui fêtait son centenaire, semblait tout indiqué pour m'accueillir et pour tenter l'expérience. J'ai trouvé une oreille attentive auprès des responsables du CDI du Lycée et des animateurs de l'atelier d'écriture. Je vous dois un grand Merci, car sans vous... Vous m'avez portée jusque dans vos classes et là, un élève m'a pris en amitié ! J'étais une petite idée, et je suis maintenant une page de « La Page » réalisée par des élèves du lycée Paul Bert.Alors à vous de me dire maintenant si j'étais une bonne idée et s'il faut que je revienne vous retrouver annuellement. En attendant vos réactions, bienvenue à La Page, Emilie, Jeanne, Simon, Julien, Matthieu et Virgile.

UN CENTENAIRE

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore Paul-Bert a cent ans. Plus exactement, c'est le bâtiment qui est centenaire. Il est occupé à partir de 1927-1928 par l'Ecole primaire et supérieure Paul-Bert. L'école formait des jeunes filles au concours de l'Ecole Normale. Après la guerre, l'Ecole est transformée en lycée, et la première promotion de bachelières sort en 1948. Il faut attendre 1978 pour que les garçons en franchissent le seuil : Paul-Bert devient mixte !

Actuellement, l'établissement de la rue Huyghens abrite environ 1000 élèves : 400 au collège et 600 au lycée avec une équipe de 80 enseignants

LA DEF

BERT (Paul), Physiologiste et homme politique français (Auxerre 1833 - Hanoï 1886). Elève de Claude Bernard il fit des recherches sur les greffes animales, la physiologie de la respiration et ses variations en fonction de la pression atmosphérique, les anesthésiques, etc. Il abandonna les sciences pour la politique. Ministre de l'Instruction Publique (cabinet de Gambetta 1881 - 1882), il contribua aux réformes sur l'enseignement. En 1886, il fut nommé ensuite gouverneur général de l'Annam et du Tonkin.

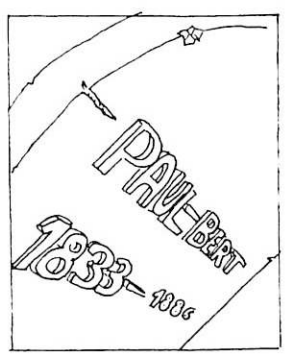

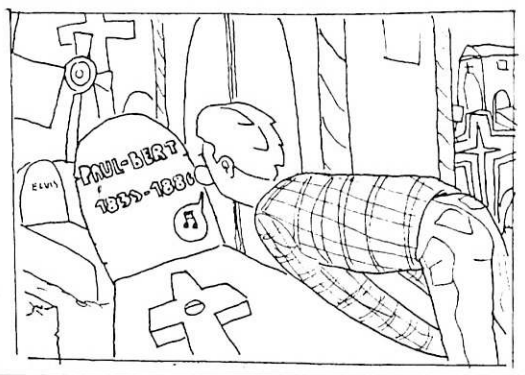

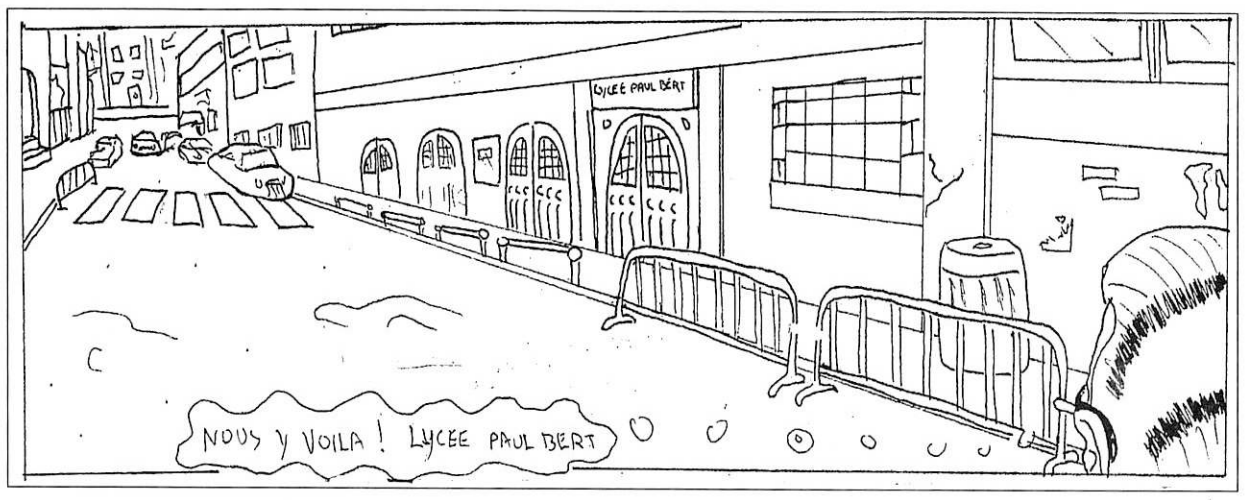

LE PROGRAMME

Cette année, le lycée Paul-Bert fête son centenaire, c'est l'occasion de toutes sortes de manifestations culturelles et sportives :

Du 13 mai au 6 juin: expositions:

- Paul Bert, homme de science et homme politique.
- D'un bâtiment à l'autre, les mutations du lycée.
- Les « anciennes » de Paul-Bert témoignent.
- Images d'ailleurs.
- Animations diverses : Passé et Présent.

Vendredi 23 mai:

- 15h00: tournoi interclasse de basket et de volley ball.
- 16h30 à l9h30 : conférences:

« Peut on encore se cultiver au lycée ? », par Guy Coq, philosophe.

« Disciplines enseignées, discipline de la raison ? », par François Ribes, professeur agrégé de philosophie.

- 21h00: soirée théâtrale par les ateliers du lycée.

Samedi 24 mai:

- 15h00 à 16h30 : conférences sur Paul Bert, l'homme.
- 16h30 : table ronde sur l'avenir du lycée et de l'éducation.
- 20h00 : concert par les élèves.

Un village dans Paris

PARIS. Montparnasse. Avenue du Maine. Rue du Commandant Mouchotte.... Enfin... ! Ce bruit... La rue... Les voitures... J'en ai assez... Ce vacarme... Ca y est, je pénètre dans l'ascenseur, c'en est fini de tout ce bruit. Il monte lentement, comme pour mieux me faire désirer encore le moment qui m'attend. Je sors de l'ascenseur et là, je n'arrive plus à me souvenir de la rue, et pourtant, j'aimerais, comme pour savourer encore plus l'ambiance apaisante qui m'a sauté au visage ; j'essaie en vain de me raccrocher à ce souvenir comme on essaie au petit matin de se souvenir des rêves qui nous ont agité toute la nuit. Mais on y arrive peu souvent... Tant pis... Ou tant mieux.

Finalement, l'important c'est d'être à Mouchotte, chez moi. Ce calme... La quiétude du village. « Le village », c'est ainsi que les habitants de Mouchotte appellent cette énorme masse architecturale qui se situe au milieu d'un ensemble de barres modernes. Elles forment un carré autour de la gare Montparnasse d'où émerge un superbe jardin. L'immeuble de Mouchotte, ce sont en réalité treize immeubles de chacun dix-sept étages ! En tout, 783 appartements s'étendent le long de la rue. Ou plutôt, la dominent car ces immeubles se situent sur une dalle surélevée.

Quand on arrive sur la dalle, on se croirait rendu dans un de ces vieux quartiers de Paris, avec tout ce que cela comporte de convivialité. Et pourtant, il y a cette barre moderne qui vous domine, de toute sa hauteur, et de toutes ses vitres en guise de façade, comme ouverte au soleil et au monde extérieur dont, pourtant, elle est coupée. Car les mouchottiens font partie d'un même ensemble et pratiquement tout le monde se connaît. Et pour cause, la plupart habitent ici depuis plus de quinze ans ; c'est long quand on sait que l'immeuble a fêté ses trente ans l'année passée !

De plus, tous les enfants de Mouchotte se connaissent, ils ont tous été aux différents ateliers car Mouchotte est synonyme d'une multitude de divertissements, d'organisations et de manifestations culturelles et ludiques tels que des ateliers d'art plastique, de théâtre... Il faut dire que la plupart des habitants de l'immeuble sont issus d'une classe moyenne intellectuelle, plus facilement ouverte aux différents horizons, différentes cultures.

A l'heure où les médias parlent sans cesse du malaise des banlieues dû au « parcage » des habitants dans des grandes tours, les mouchottiens assurent vivre en parfaite communauté.

Julien MADON

LA DIFFERENCE

« Ce qui est bien à Paul-Bert, c'est qu'il y à plein d'activités extra-scolaires. » Cette phrase revient souvent quand on discute du lycée, et effectivement les ateliers et clubs sont nombreux et très actifs.

Quatre ateliers : théâtre, cinéma, art et écriture sont animés par des enseignants du lycée. Les clubs sont plus en marge de la scolarité et l'animation est assurée par les élèves eux-mêmes. Un club photo bien évidemment, mais aussi un club « Droits de l'homme » et un club INSERM, qui a organisé un voyage à Auxerre pour l'inauguration de l'expo « La santé de Paul Bert à nos jours ». Sans oublier aussi la musique qui, pour certains privilégiés, se pratique dans les caves de l'établissement. Princess Erika, est d'ailleurs une ancienne élève du lycée.

LE PERE DE L'AUVERGNAT

Georges Brassens, chanteur, compositeur et interprète français, né à Sète en 1921. Célèbre auteur des années 50, 60, 70, 80, 90, et bien plus encore... Cette phrase pourrait lui servir d'épitaphe.

AVANT d'être un artiste national et même international, il est le reflet d'une certaine France, partagé entre deux villes, Sète et Paris, et particulièrement d'une partie de cette dernière, le 14e arrondissement. Il y était monté pour la première fois à l'âge de neuf ans, en 1931. Puis il passa de nombreux étés chez sa tante, au 173 rue d'Alésia, en face de la caserne des pompiers et du petit marché. Il aidait parfois sa tante comme coursier, dans l'épicerie où elle travaillait. Grâce à ce petit boulot, il prend goût à l'atmosphère de Paris. Il arrête ses études en 1940 et s'installe définitivement dans la capitale pour écrire des chansons. Il habite tantôt chez sa tante tantôt chez Jeanne, une amie de sa tante à laquelle il consacre « Chez Jeanne » l'une de ses premières chansons, avant de pouvoir vivre de sa musique, ce qui sera le cas dix ans plus tard.

UN CLASSIQUE CONTROVERSÉ

Il incarne aujourd'hui le patrimoine de la chanson française, la rigueur de la métrique, la recherche et la beauté de la langue. Oui ! Brassens est un classique. Mais, lorsqu'au début des années 50, il débarque sur les scènes françaises, ce n'est pas ce patrimoine qu'il incarne mais la rupture. Avec sa chevelure hirsute, ses lèvres rehaussées d'une moustache, il chante des textes drus et pertinents, traitant de sujets où les honnêtes gens et l'ordre établi en prennent un sacré coup. Avec une ligne mélodique simple, sans orchestre, Brassens tourne irrémédiablement le dos à la mode. Brassens divise la chanson française, on le déteste, on s'insurge contre cet excès de « vulgarité », où l'on tombe follement amoureux de ses petits textes, en tout cas, il ne laisse personne indifférent.

S'il développe souvent le thème éternel de l'amour et des femmes, soit avec des chansons crues tels que « Fernande » ou « Quatre-vingt-quinze fois sur cent », il s'épanouit dans des chansons tel qu'« A l'eau de la claire fontaine ». Mais c'est avant tout à la France populaire qu'il rend hommage avec des chansons comme « Le vieux Léon » ou « Les Sabots d'Hélène ». C'est après ses premiers succès, qu'il peut se plonger dans la tradition poétique française, en mettant en musique des textes de François Villon, Victor Hugo, Paul Fort, Aragon ou Alfred de Musset.

ANCRÉ DANS LE 14E

S'il manifeste son désir de reposer pour l'éternité sur la plage de Sète, il aime vivre dans le 14e, auquel il marque son attachement dans une interview parue dans le guide du 14e village. Il s'est souvent produit à Bobino, le music-hall de la rue de la Gaîté, qui avec son entrée carrelée comme une cuisine, a perdu de nos jours son charme d'antan. La ballade des cimetières, où il regrette de n'avoir de concession « au cimetièr' du Montparnasse, A quatre pas de sa maison », « Entre la rue Didot et la rue de Vanves », où l'amour de la musique le sauve d'un mauvais pas (12 nouvelles de Brassens par Maxime Le Forestier).

Il y a, à l'angle de la rue Bardinet et de la rue d'Alésia, au 179, un bar-tabac, appelé aujourd'hui encore « Le Bardinet », dont le propriétaire, un auvergnat, s'était pris d'affection pour notre ami Brassens et lui avait gracieusement offert du pain et du bois. C'est de ce don qu'est née une des ses plus jolies chansons, « La chanson pour l'Auvergnat. »

Chacun a son Brassens, il y a un Brassens pour tous. Lui, né dans le sud, a atterri du côté de la rue Didot, et moi né à Paris, rêve d'aller me faire dorer dans le sud. Un artiste dont la popularité n'est plus à faire, si l'on en croit les nombreux hommages qui lui sont rendus, de la part d'autres chanteurs, interprètes et compositeurs, tels que Maxime Le Forestier, Renaud, et bien d'autres encore. Des chansons intégrées dans des spectacles, tel que Les Enfoirés. Mais pour notre génération, ces artistes représentent déjà la vieille chanson française. Brassens reste un artiste accessible, toujours écouté, toujours aimé, et toujours aussi proche de son auditoire, les paroles et les sujets de ses chansons sont restés « jeunes », malgré le changement d'époque. Une nouvelle forme de musique, le rap, né il y a une dizaine d'années, possède une similitude au niveau des textes, bien que les temps et les façons de s'exprimer aient changé. Brassens, est comme cette nouvelle vague, toujours hors norme, toujours à côté de la mode, et pourtant sur toutes les bouches. Mais avant cet aspect-là, c'est peut-être son talent, son sens de la rime qu'il faudrait célébrer.

Qui ne fredonne pas ses chants empreints de gentille anarchie, de mignonne paillardise, de douce rébellion ? Même quelques jazzmen américains renommés ont interprété des titres de Brassens. Un artiste qui a réussi à percer à l'étranger et notamment en Angleterre : un concert de 1973, qui fut le seul « live » publié de son vivant.

Il est et reste l'âme de la chanson française, populaire. Mais avec l'Auvergnat, c'est tout une époque, pleine d'authenticité, de rire et de jeu, que le croque-mort a emporté avec lui et a conduit au père éternel, sous le ciel parisien désormais triste.

Simon Pierzo

Y A-T-IL ENCORE UNE ECOLE PUBLIQUE EN FRANCE ?

C'est une question qui vient à l'esprit quand tout le monde, tous les médias qui sortent tour à tour des numéros spéciaux sur les meilleurs lycées de Paris, de France, parlent de l'école.

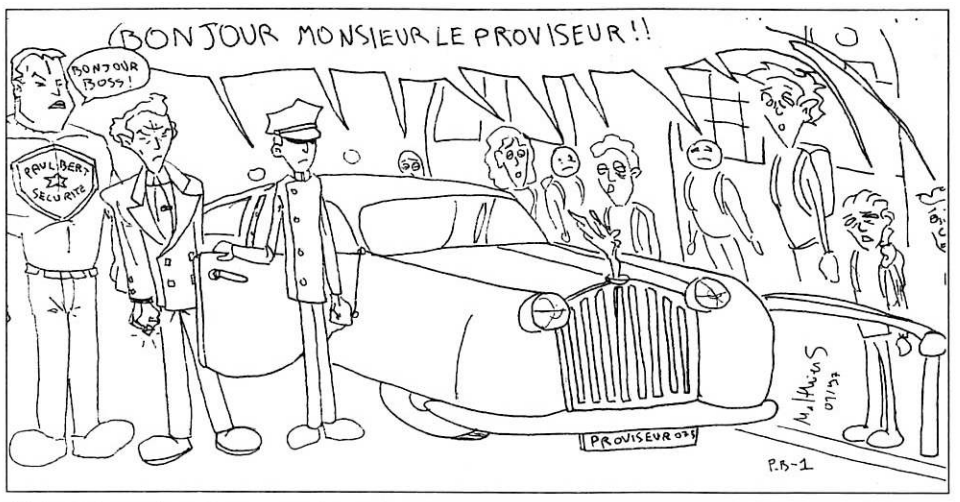

L'ACTUALITÉ a malheureusement beaucoup (trop) mis en avant un terme ces derniers temps : la compétitivité. Jusqu'alors, nous nous étions mis à espérer qu'elle ne s'appliquait qu'aux milieux affairistes, qu'aux entreprises et nous déplorions les suppressions d'emplois que ce mot engendrait. Dès lors, il devient un « gros mot », vulgaire et qu'on utilise que rarement et avec dédain de peur d'attirer sur nous la malchance.

Or depuis trois ou quatre ans, voilà que ce mot sort de la bouche même des dirigeants de l'éducation nationale, de tous ces fonctionnaires haut placés dans l'administration, qu'ils travaillent au ministère ou dans les académies ou qu'ils dirigent des lycées.

En effet, tous parlent de « compétitivité ». Tous comparent les résultats, les pourcentages de réussite aux examens et chacun essaie de faire de son établissement un institut privilégié pour toucher le maximum de subventions. Il s'ouvre alors deux voies possibles. La première est d'être classé « zone rouge », la seconde, de faire des « dégraissages » c'est-à-dire sélectionner et renvoyer les élèves trop faibles. Désormais en France, pas de demi-mesures et peu de subventions pour les lycées dit moyens. On s'en doute, c'est le second choix qui prime et à vrai dire, c'est logique.

Mais dès lors, que faire des élèves moyens ? C'est la fin de la seconde chance. Jusqu'alors, on trouvait toujours un petit établissement qui acceptait de vous la donner en cas d'échec au bac et servait ainsi de tremplin vers des études supérieures. Ces lycées vont se faire de plus en plus rares.

LE CAS PAUL-BERT

C'est le cas d'un petit lycée, 600 élèves à peine du 14e arrondissement, Paul-Bert, c'est l'exemple même du lycée-tremplin, c'est-à-dire qu'on y accueille des élèves qui sont en difficultés scolaires, attention à ne pas se méprendre, ce ne sont pas des élèves turbulents, non, mais des élèves passionnés et qui ont voulu à un moment faire une pause, dire ouf et s'intéresser à autre chose qu'à l'école. C'est pourquoi, on y trouve beaucoup de groupes musicaux, de personnes attirées par l'art cinématographique et par le théâtre... Voilà quelle était la réputation de Paul-Bert, un lycée tranquille et dont le seul souci était que le maximum d'élèves réussisse quel que soit le nombre d'années. Et c'est pourquoi, le nombre de classes de terminales était souvent plus élevé que le nombre de premières, car il y avait beaucoup d'inscriptions pour le bac. Les résultats d'ailleurs ne sont pas si mauvais : 70 % de réussite au bac environ. Et pourtant, l'Académie de Paris a décidé de placer à la direction de Paul-Bert un nouveau proviseur qui a décidé de faire de « son » lycée, un lycée à fort taux de réussite scolaire, c'est-à-dire très sélectif. Ainsi, il y avait trois classes de terminales littéraires durant l'année 1995-1996, il n'y en a que deux cette année et gare à l'année prochaine car on en prévoit qu'une seule !

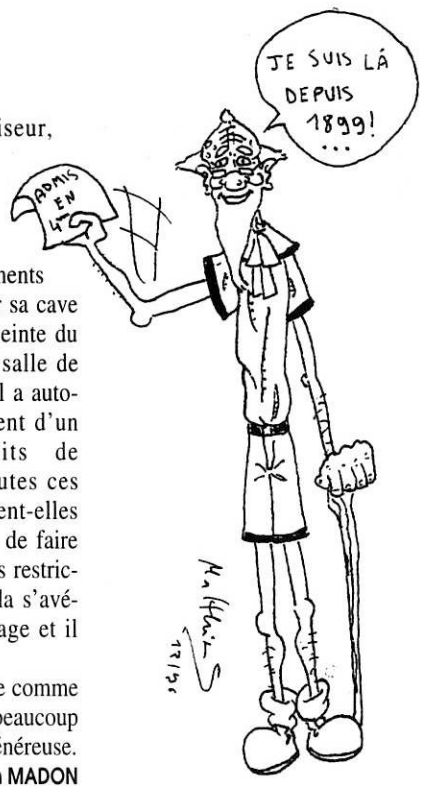

Ce nouveau proviseur, que l'on voit trop rarement, n'a pas que des mauvais côtés. Ainsi, il a permis l'achat d'instruments de musique et laisser sa cave _il habite dans l'enceinte du lycée_ devenir une salle de répétition. De plus, il a autorisé le développement d'un groupe des droits de l'homme. Mais, toutes ces concessions n'auraient-elles pour unique but que de faire oublier aux élèves les restrictions futures ? Si cela s'avérait être le cas, ce serait dommage et il faudrait alors s'inquiéter.

C'est en tout cas la fin de l'école comme l'avait rêvé Charlemagne et que beaucoup d'élèves désiraient : publique et généreuse.

Julien MADON

La vie ne manque pas de sel !

COMME chacun sait, Paul-Bert est un lycée dont la renommée a depuis longtemps franchi nos frontières. Il fête cette année ses cent ans et c'est un grand privilège pour moi qui le fréquente depuis quelques années, de faire part de son évolution. Evolution dans un domaine très précis, celui de la restauration qui en fait un lycée prêt à entrer dans le troisième millénaire. Alors que beaucoup de lycéens ne fréquentent que de vulgaires cantines, Paul-Bert offre à ses élèves un lieu de restauration hors pair. Les jeunes l'apprécient tellement que lorsque la cloche annonçant midi trente retentit, on constate que déjà plus d'une cinquantaine d'élèves forment un joli cortège à la porte du restaurant, en lançant des cris de joie : « J'étais là avant. Non, c'est moi. Casse-toi ! »

Celui qui déjeune tous les jours à Paul-Bert sait la chance qu'il a, car c'est un Self-Service. Par définition, au Self-Service (self, de l'anglais soi-même) chacun se sert. Et c'est bien le cas, on se sert... du seul plat principal. Et c'est là qu'on peut noter la modernisation qu'a connu Paul-Bert depuis cent ans. On imagine, qu'en 1897, ce lycée n'avait qu'un grand réfectoire où l'on versait dans des écuelles quelque bouillie informe dont les jeunes filles devaient se satisfaire. C'était sans doute terrible. Heureusement, nous sommes en 1997 et aujourd'hui tout est différent.

Il demeure pourtant une question que je me suis longtemps posé : pourquoi y a-t-il des jours avec et des jours sans ? Des jours sans quoi ? Sans sel. En effet, un jour sur deux, impossible d'obtenir le moindre sachet de sel qui nous permettrait d'assaisonner notre petit plat. J'ai peut-être trouvé la réponse : le sel, comme du temps de la gabelle, reste probablement une denrée rare et chère. Je comprends par conséquent qu'il faille l'économiser. Il pourrait y avoir d'autres explications : l'intendant se préoccupe peut-être de notre santé et de nos artères. A moins qu'il ne s'agisse de nous familiariser, à petites doses bien sûr, avec la frustration.

N'allez pas croire, cependant, que je remette en question le mode de gestion de mon restaurant préféré. De toutes façons, il reste toujours une solution au lycéen malin. Il peut essayer d'attendrir un professeur pour qu'il dépose quelques grains au creux de la serviette en papier (gracieusement offerte par la maison). Car dans la salle des professeurs il y a TOUJOURS du sel. Eh oui, je l'ai déjà dit, Paul-Bert est un lycée moderne.

Emilie DESJARDINS

L'atelier d'écriture

L'objectif de l'atelier est de donner la possibilité aux élèves de renouer avec une pratique personnelle et artistique de l'écriture. C'est également l'occasion pour les lycéens de lire et de rencontrer des auteurs contemporains, et une occasion d'échanges entre eux. C'est à la suite de la participation d'une classe de première L en 1993 au Goncourt-Lycéens que l'atelier d'écriture et de lecture a été mis en place, avec un financement de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et du Rectorat de Paris, et avec le soutien de nombreux partenaires . Cette année, l'atelier d'écriture a fonctionné avec quatorze élèves. Les travaux sont dirigés par Jacques Mondoloni, écrivain, et Chantal Moyat, professeur de lettres. Le travail des élèves est publié avec l'aide de l'Aleph Ecriture, qui réalise la maquette des textes et les édite. Nous publions ici une nouvelle et un poème.

VOVO

Elle aperçut au loin la demeure de style colonial et eut le souffle coupé : les feuilles mortes tombaient lentement sur un sol humide. Ses pieds nus étaient glacés. Le portail rouillé qu'elle ouvrit fit entendre un grincement familier. Elle se souvint du temps où elle courait sur l'herbe fraîche, sa grand-mère l'appelait pour le goûter.

Une minuscule lumière jaunâtre perçait cette terrible obscurité et laissait découvrir une plaque à l'entrée de la maison, au pied des escaliers. Un petit sourire s'échappa de ses lèvres en lisant « Seja Benvido » (soyez les Bienvenus) sur cette plaque que sa grand-mère avait posée pour accueillir les visiteurs...

Elle parcourut du regard le contour de la lumière et put reconnaître les cadres bleus des fenêtres, dont la peinture pelait ; le soleil et la pluie avaient laissé leurs traces. Elle se vit enfant, grimper sur ces rebords de fenêtre en jouant avec les autres.

En se retournant, elle contempla la piscine rustique, jadis pleine de cris d'enfants. Maintenant elle était vide ; la mousse verdâtre avait eu le temps de s'y installer.

Elle crut voir tout à coup sa Vovo devant le portail, les bras grands ouverts, la petite fille courait vers la serviette de bain qui l'attendait... Son regard s'arrêta ensuite sur le grand manguier, trônant toujours à la place ; elle eut l'impression de distinguer un visage familier mais soudain s'attrista en voyant les fruits pourris par terre ; personne n'était là pour les cueillir, il n'y aurait plus de confiture...

Lentement elle avançait, ses pieds touchaient maintenant ce tapis de cailloux qui se déroulait en dessous d'elle, là où Vovo marchait si doucement...

Elle se précipita vers la porte tant son anxiété augmentait. Elle entra. Une odeur qu'elle reconnut tout de suite envahit ses narines. Elle courut vers la chambre devant elle, alluma l'abat-jour à côté du lit. Rien n'avait changé de place et pourtant tout était si différent ! Il y avait une odeur bizarre, sans doute le moisi ; l'odeur de Cologne qui lui était si chère avait disparu. En voyant au pied du lit les petites pantoufles en cuir bleu marine, elle les chaussa : « mais oui ses pieds étaient bien plus petit que les miens ! » Elle s'arrêta devant le lit où elle avait si longtemps dormi, le bras autour du gros ventre qui ronflait.

Derrière la porte: une photo d'elle, d'elle-même ! Elle toucha du bout des doigts son joli visage de six ans. Une larme chaude coula sur sa joue, puis des sanglots lui déchirèrent la gorge sans qu'elle puisse se contrôler ; le bruit résonnait fort, le bruit traversait les vieux murs de cette maison...

Elle s'assit sur le lit pour se calmer, en fermant les yeux. Mais les souvenirs revenaient de plus en plus nombreux... Elle eut tout à coup l'impression de s'asseoir sur les jambes de sa grand-mère, qui passait toute la journée couchée, un livre sur les couvertures... Elle crut entendre sa voix, voir son visage...

Elle se leva soudainement et ouvrit les yeux pour revenir à la réalité tant sa souffrance était grande.

La fenêtre s'ouvrait sur un jardin ensoleillé, où chaque fleur avait un nom, Vovo les aimait tellement !

En se tournant, elle se trouva face à une petite porte en bois bleu, le même bleu de toutes les portes et fenêtres de cette maison. Cette porte séparait la chambre d'une petite salle de bain. C'était la première fois qu'elle revenait dans cette maison depuis la mort de sa grand-mère qui l'avait tant bouleversée, elle ne s'attendait pas à autant d'émotion. Elle ouvrit la porte et fixa le sol : Vovo, ses mains jointes, soigneusement repliées sur sa poitrine, semblait être allongée là, la moitié du corps sur le carrelage, l'autre sur le parquet.

Jeanne Pdosse

OU LI PO

A bon chat, bon rat sur le feu
Jeter le chat qui dort
L'huile ne fait pas l'Espagne
Qui a bu l'habit, boira le moine
Qui veut voyager loin, sent le sapin
A coeur vaillant, tomber des nues n'est pas continu
Il ne faut pas réveiller sa monture ni bâtir des châteaux
A bon chat polichinelle, bon rat moine
Qui a bu l'huile, boira le sapin

Virgile Pons.

LE CONCOURS

Cinq professeurs de français ont travaillé pendant l'année scolaire autour du thème du roman policier, en partenariat avec la Fnac Montparnasse et l'association « Bruit de Lire » de la ville de Rennes.

En plus de rencontres avec des écrivains, les élèves se sont vu proposer un concours de nouvelles policières. Sept « copies » ont été primées, parmi lesquelles on peut citer : « Les Spadassins » 1er prix, de Emeric Glayse et Nicolas Rousseau ; « Mascarades », 1er Ex aequo, de Marianne Feigner.

Un prix spécial du Jury a été attribué à Matthieu Santelli pour une bande dessinée. Les illustrations de cette page sont dues à son auteur. Peut-être verrons-nous un jour dans « La Page » la publication de « Histoire de Tueurs » de Tiburce Guyard, prix du style ou « Du Rififi dans le 14e » de Stéphanie Navet, prix du scénario ?

Plaisance-Pernety

UNE ASSOCIATION CONTROVERSÉE

(suite de la page 1)

La dimension sécuritaire de l'action C.R.P.P. laisse un certain malaise. Les termes employés sont parfois bien rudes : le n°4 du petit journal de l'association, s'adressant aux riverains, les incite à porter plainte quand ils sont victimes d'une agression au motif que « par votre abstention vous encouragez et confortez les voyous ». Pascal Fort avoue que lors des réunions trimestrielles, les personnes présentes s'emportent parfois, vouant aux gémonies les policiers incompétents et les immigrés.

FAVORISER LA RÉPRESSION DES DÉLITS

Certaines méthodes risquent d'encourager la délation. Ainsi, pendant quelque temps, une commerçante du quartier a servi de boite aux lettres pour la police, pour que son action contre le trafic de stupéfiants soit plus efficace. Les riverains de la rue de Gergovie, refusant de témoigner par peur de représailles, étaient invités à signaler dans un petit mot les allées et venues coutumières et suspectes qu'ils avaient observées dans leurs immeubles. Mais rien n'empêchait telle ou telle personne mal intentionnée de dénoncer tel individu coupable supposé d'un délit !

La réunion du 18 mars, à laquelle assistait une vingtaine de personnes, dans les locaux du Moulin au 23 bis, rue du Moulin de la Vierge, donne cependant une autre vision de la collaboration avec la police. Les trois policiers du commissariat de l'avenue du Maine, deux hommes et une femme, doivent d'abord écouter les réclamations des riverains. De quoi se plaint-on ? Une seule agression est évoquée, on se plaint davantage de nuisances, lesquelles, rappelle Pascal Fort, constituent rarement des infractions. Un homme dit son exaspération devant les jeunes gens qui fument du shit dans les escaliers de son immeuble, et sa peur pour son épouse et son bébé chaque fois qu'ils doivent les enjamber pour rentrer chez eux, puis il s'étonne que les dealers connus et repérés depuis longtemps ne soient pas arrêtés. Un autre craint pour sa femme qui part travailler à 5 heures du matin. On se plaint du tapage nocturne sur la place de la fontaine au 141-149, rue Raymond-Losserand (mais le projet de fête de La Page à cet endroit le 8 juin n'a pas suscité de protestations, bien au contraire !). Les policiers rétorquent que les arrestations de petits dealers n'ont jusqu'à présent servi qu'à déplacer les problèmes de trafic de drogue : du Moulin de la Vierge aux Jonquilles,... Ils regrettent aussi que les gens, craignant les représailles, ne portent pas plainte quand ils sont agressés, ce qui les empêche d'agir. Pascal Fort en appelle au bon sens : les prisons sont pleines, les juges évitent autant que possible d'y envoyer les petits délinquants parce que l'institution carcérale ne peut empêcher les violences sexuelles qui leur sont infligées dès leur arrivée par leurs codétenus. Un des membres de l'assemblée affirmant que lui-même n'a pas peur des jeunes gens qui traînent dans son immeuble et qu'ils le laissent tranquilles en encourage un autre à faire de même...

C'est la première fois que j'assiste à une réunion, mais quelques mots échangés par ci par là me donnent l'impression que les débats se ressemblent beaucoup d'une fois à l'autre et aboutissent à déplorer la relative impuissance de la police. Evident, direz-vous. Peut-être, mais pour une partie de la population, le désarroi et la peur se nourrissent de la certitude d'être un citoyen de second rang qui ne bénéficie pas de la protection légale de sa personne à laquelle il a droit. Derrière la banalité apparente de la constatation, on comprend que le but même de la rencontre est moins une efficacité formelle que la restauration d'un dialogue avec les institutions. La police, représentée par quelques-uns de ses membres qui « se mouillent », accepte d'entendre de simples citoyens la remettre en cause, elle fait l'effort de s'expliquer sur ses méthodes de travail et sur leurs limites. Elle montre aussi que l'on ne saurait la tenir pour seule responsable des problèmes du quartier.

AGIR EN CITOYEN

C'est là que l'on perçoit l'originalité de l'action de l'association. Elle intervient parfois auprès des services sociaux pour que certaines familles très démunies bénéficient du RMI, même si elles ne remplissent pas tous les critères requis par l'administration. Elle est un partenaire reconnu des bailleurs sociaux (Opac, Sageco, Sagi...) , mais son action est particulièrement efficace auprès de l'Opac. Certains travaux de réhabilitation et de sécurité ont été entrepris après concertation avec les riverains : ainsi un an de tractations ont permis d'obtenir l'installation de fenêtres à double vitrage sur la façade du 194 rue d'Alésia, les trois ascenceurs doivent bientôt être changés. L'Opac accepte désormais de reloger les familles qui ont grandi. Elle admet aussi que tous ses immeubles doivent être gardiennés : les gardiens préretraités et à mi-temps du 146-148 rue Raymond-Losserand seront remplacés cet été par un jeune couple à plein temps.

Enfin, l'association essaie de promouvoir toutes les initiatives qui peuvent recréer « le lien social » dans le quartier. Elle préside aussi le groupe de travail chargé du projet de centre d'animation et de prévention pour le quartier de Plaisance dont la construction est prévue au 183, rue Vercingétorix, dans le prolongement du groupe scolaire Maurice Rouvier, et donc la construction est prévue dans trois ou quatre ans : les habitants sont invités à proposer les activités ou loisirs qu'ils souhaiteraient y voir organiser, s'ils désirent y créer un atelier,...

Pascal Fort a enfin accueilli très favorablement le projet de fête de La Page sur la place de la fontaine et il nous a donné les coordonnées des associations de locataires riveraines de la place, des gitans, des éducateurs de rue pour que nous puissions monter notre projet en collaboration étroite avec les gens du quartie.

Laurence Croq

Association du Comité des Résidents de Plaisance/Pernety. 93, rue Pernety. Tél : 01.40.44.50.05. Permanence de 18h30 à 19h30 le lundi.

Le C.R.P.P. organise le vendredi 30 mai à 20h30 une pièce de théatre « une île déserte ou rien du tout » (adaptation d'une pièce de François Poulet). Salle des fêtes de la mairie 12, ure Durouchoux. Réservation obligatoire (mais spectacle gratuit) au 01. 40. 44. 50. 05.

UNE REPUTATION INJUSTIFIEE

Pascal Fort paie encore aujourd'hui l'erreur qu'il a faite lors de la première assemblée générale de l'association du comité des résidents Plaisance-Pernety en 1993. Celle-ci se réunissait pour examiner un projet de statuts. Pascal Fort les avait repris partiellement dans les statuts d'une vieille association de lutte contre la prostitution enfantine dans laquelle il milite lui-même depuis une dizaine d'années. Il regrette encore d'avoir négligé d'en relire précisément tous les termes, car les statuts-modèles étaient piégés : ils avaient été rédigés à une époque où les lois sur les étrangers étaient différentes, et ceux-ci étaient donc exclus. Résultat : un véritable tollé, des projets de statuts contraires au code civil ! Depuis, Pascal Fort a déposé les statuts de l'association dans lesquels l'exclusion des étrangers ne figure plus, mais la réputation de xénophobe est toujours là.

FOYER DES ARBUSTES

Douze ans de galère pour les résidents immigrés

Depuis 1985, les résidents du foyer des Arbustes font la grève des loyers. Face à leur détermination, la Mairie joue alternativement le pourrissement, l'intimidation et l'oubli. Raison de plus pour rafraîchir les mémoires.

LE FOYER pour travailleurs immigrés du 37 rue des Arbustes a été construit en 1975, sur un terrain appartenant à la Ville de Paris, par une société HLM privée, la Sogeco. Composé de 300 lits répartis sur six étages, il est géré par le bureau d'aide sociale de la Ville de Paris (BAS). Les premiers résidents viendront du quartier, puisqu'ils étaient précédemment logés dans un hôtel insalubre au 212 de la rue Raymond-Losserand.

Prologue : le 4 mai 1983, en raison du mauvais entretien du bâtiment, un incendie provoque d'importants dégâts. Devant la passivité de l'administration qui laisse les lieux en l'état, las de vivre dans des locaux en partie calcinés, les usagers se mettent une première fois en grève durant l'été.

Mais c'est en août 1985 que démarre vraiment le conflit. Prenant prétexte de la convention tripartite (Préfecture, BAS, Caisse d'allocations familiales) instituant en faveur de certains résidents l'aide personnalisée au logement, le BAS augmente les redevances jusqu'à... 115 % (voir tableau). Les pensionnaires entament alors une nouvelle grève des loyers et proposent une négociation au BAS, qui refuse toute discussion. Aidés d'un avocat, ils entreprennent alors une interminable suite d'instances juridiques.

Il faudra huit ans pour qu'en 1993 un arrêt attribue l'affaire au tribunal administratif... mais la cour d'appel de Paris refuse de transmettre le dossier au tribunal administratif tant qu'il ne lui en fera pas la demande. Or celui-ci estime qu'il n'a pas à effectuer cette démarche ; que c'est au contraire à la cour d'appel de le solliciter de bien vouloir se pencher sur ce litige. Résultat : au bout de douze ans, le fond du conflit n'est pas encore examiné.

PLACE AUX SDF

Pendant des années, le BAS multiplie les mesures d'intimidation : procédures d'expulsion, saisies-arrêts sur salaire, descentes de police, coupures d'eau, d'électricité et de chauffage, fermeture des salles communes, arrêts des prestations collectives dues par le gestionnaire (entretien, literie, animation).

Puis, en 1990, la Mairie change de tactique et décide le remplacement dans les foyers des travailleurs immigrés par des SDF-RMistes. A quand un hit-parade de la misère ? Peu lui importe d'ailleurs que nombre de ces travailleurs soient ses propres employés, donc en situation on ne peut plus régulière.

Pour parvenir à ses fins, la Ville récupère sans vergogne une revendication des immigrés, la réfection de leur foyer dans un état de décrépitude extrême. Le BAS feint d'y répondre favorablement et, sous prétexte de procéder aux travaux, force au départ les habitants du 1er étage ; en 1991, la même opération se produit au 2e étage... Mais quand les anciens locataires veulent réintégrer leurs chambres remises à neuf, ils trouvent porte close : elles ont été transformées en studios réservés désormais à des RMistes français à la rue, pour une période de 6 mois au plus. Les logements resteront d'ailleurs inoccupés pendant un an. Aussi, quand l'administration tente de persuader les locataires du 3e étage de déménager pour que les travaux puissent commencer, ceux-ci refusent.

DES LOCAUX DÉLABRÉS

Pour décourager les résidents, la Mairie use de deux armes de dissuasion : le montant des loyers et l'insalubrité des lieux. Les redevances demandées aux immigrés peuvent ainsi dépasser les 250 F par mètre carré. A titre de comparaison, la chambre d'une vingtaine de mètres carrés occupée par trois adultes coûte plus cher que la location dans le quartier d'un appartement de deux pièces, avec cuisine, WC et salle d'eau.

Quant à l'état des locaux, les visiteurs venus le 9 avril 1995, lors de l'opération « portes ouvertes » organisée par les grévistes, ont pu constater le délabrement des parties communes, jamais refaites depuis la construction de l'immeuble vingt ans auparavant.

Le mois suivant, au conseil d'arrondissement, l'opposition municipale se fait le porte-parole du comité de soutien (Asti, Mrap, Ligue des droits de l'homme, PS, PCF, Verts...) et interpelle le maire du 14e. Lionel Assouad les renvoie à Claire Reclus, directrice du BAS, devenu depuis centre d'action sociale (CAS).

En septembre, les résidents lui feront une proposition de grille de loyers s'alignant sur celle du foyer de la rue de Gergovie, de l'ordre de 100 F/m2. L'administration refuse et fournit le détail des dépenses prévisionnelles 95 mais ne veut pas transmettre le compte d'exploitation permettant d'analyser la gestion du foyer. Dans un esprit de conciliation, le 20 décembre 1995, les résidents font une nouvelle offre, qui amènerait des loyers à environ 150 F/m2. Elle sera rejetée elle aussi.

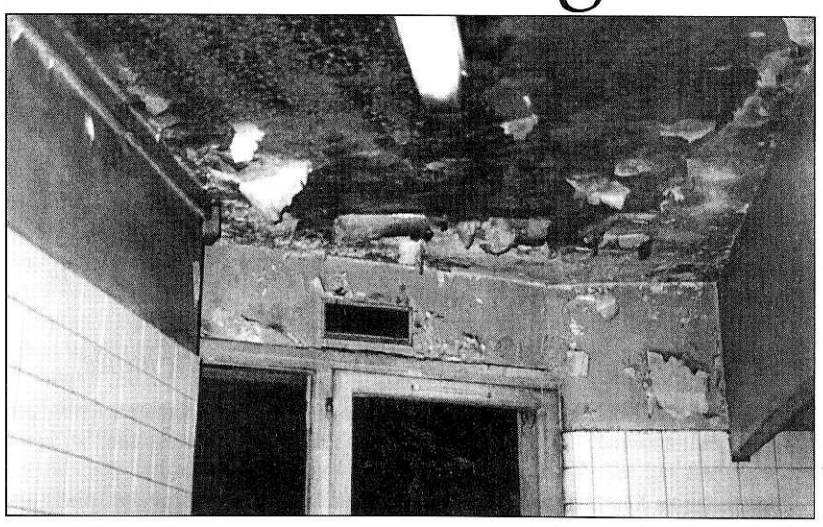

Loyers haut de gamme pour locaux délabrés. (photo : D.R.)

EXPULSIONS PROGRAMMÉES ?

Le 4 mars 1996, Claire Reclus rappelle que les résidents peuvent obtenir une réduction de loyer par le biais de l'allocation APL. Selon elle, 90 % y auraient droit. La réalité serait plus proche de 40 %. De plus, l'administration profite des renseignements fiscaux révélés dans les dossiers déposés pour effectuer des saisies sur salaire. Les résidents continuent bien sûr la grève des loyers en raison de leurs montants excessifs.

Le 8 juillet, l'opposition intervient de nouveau au conseil d'arrondissement. Le maire réplique que les résidents seraient « manipulés » ; et la proposition d'un vœu, pour l'obtention d'une rencontre entre Marie-Thérèse Hermange, adjointe au maire de Paris chargée des affaires sociales, avec les délégués des travailleurs immigrés, est rejetée par la majorité municipale.

Toutefois, le 17 juillet, Mme Hermange confirme l'engagement du CAS de loger les travailleurs du 3e dans les étages supérieurs et de proposer à ceux d'entre eux qui seraient Rmistes les nouveaux studios d'insertion.

Les résidents sont plus que déçus. Primo, l'APL est un leurre et un piège. Secundo, le nombre des résidents du 3e étage est bien supérieur aux possibilités d'accueil dans les autres étages. Tertio, l'entrée d'une minorité d'entre eux dans les studios d'insertion est synonyme de leur expulsion au bout de six mois, précédant celle de tous leurs camarades.

Jacques Blot

« MANIPULATION » ET HYPOCRISIE

Au conseil d'arrondissement du 14 avril, répondant à une question de M. Lassalle (PC) et P. Castagnou (PS), le maire du 14e n'a guère apporté d'élément nouveau au problème du foyer des Arbustes. Une fois de plus, il a dénoncé « la manipulation » dont seraient victimes les résidents du foyer. S'adressant à la cinquantaine de résidents présents dans le public, sur un ton certes plus conciliant qu'à l'accoutumée, il leur a vanté les mérites de la Ville, qui fait tant pour eux en rénovant les sanitaires, les cuisines et les ascenseurs !

250F LE METRE CARRÉ

Surface	Nombre de lits	Loyer actuel	Proposition des résidents
80 à 10 m2	1 (sans lavabo)	1985 F	1300 F
12 à 14 m2	2	3122 F	2200 F
16 à 24 m2	3	3954 F	2700 F

Centre Emmaüs

LE DIRECTEUR DÉFEND SON PROJET

L'ancien Centre chirurgical et cardiologique Paris-Sud de la rue de l'Aude s'appelle désormais Centre Georges Dunand (1). L'association Emmaüs veut en faire un lieu d'accueil pour sans-abris dont l'ouverture officielle, prévue initialement vers la mi-avril, est reportée à l'automne. Entretien avec André Lacroix, directeur d'Emmaüs de la région parisienne (photo).

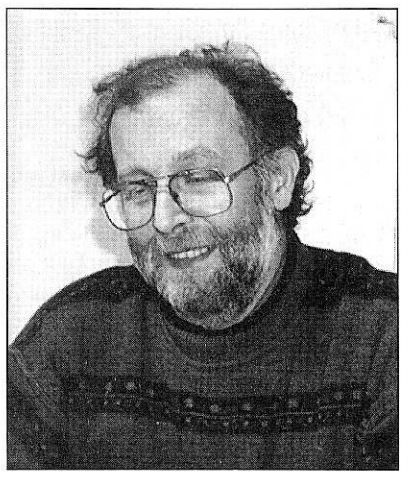

La Page : Quel est l'avenir de l' immeuble du 18, rue de l'Aude ?

André Lacroix : Ce bâtiment va devenir un centre d'accueil et d'hébergement pour des gens en dynamique de réinsertion. Nous aurons entre 70 à 80 résidents, a priori seulement des hommes mais cela peut évoluer. En tout cas, il n'y aura pas d'enfants. Dans la journée, une minorité de résidents que nous savons très fatigués bénéficieront de lits de repos, mais la plupart des gens, en suivi professionnel, partiront le matin et reviendront le soir. Leur passage chez nous est prévu pour environ un mois. Nous assurons les repas du soir par plats livrés et réchauffés. Il n'y aura donc pas de cuisine dans l'immeuble, ce qui exclut les livraisons de viande, de légumes etc...Il y aura un infirmier 24 heures sur 24 pour s'occuper des lits de repos ; un médecin passera dans la matinée. Les gens du quartier pourraient, eux-aussi, consulter un infirmer la nuit en cas de problèmes pas trops graves.

La Page : Que voulez-vous dire par « dynamique de réinsertion » ?

A.L. : Notre objectif est d'encourager les gens à prendre leur avenir en charge : soit ils ont un emploi et attendent leur salaire pour louer une chambre, soit ils en cherchent un et participent aux ateliers d'insertion. Il y aura sur place des ateliers de recherche d'emploi, de lecture, d'écriture ainsi que des ateliers interactifs, la poterie par exemple, animés par des bénévoles du quartier. Nous voulons aussi mettre le plus tôt possible des lits à la disposition des gens qui ont besoin de repos. Par ailleurs, nous faciliterons le retour en province des gens qui le désirent. Etre en « dynamique de réinsertion » englobe toutes ces démarches.

La Page : Comment intégrer les résidents de votre centre dans la vie du quartier ?

A.L. : Vu leur parcours difficile, nous leurs recommandons une civilité habituelle entre voisins pour s'intégrer dans la vie du quartier. Nos règlements intérieurs prévoient : pas d'alcool, pas de violence, pas de racisme. Si un gars arrive saoûl au centre on lui dira : « Attention, si demain tu arrives ici dans le même état, cette maison ne sera pas la tienne ». De toute façon, on vérifiera si notre implantation dans le quartier doit poser des problèmes.

La Page : L'inquiétude des riverains, peut-elle s'expliquer par un manque d'informations ?

A.L. : Nous avons informé l'Association de défense de la rue des Artistes (ADRA) de tout ce qui va se passer ici.

Il y a un an et demi, l'association Emmaüs a ouvert un centre d'hébergement à Boulogne semblable à celui envisagé rue de l'Aude et les résidents s'étaient opposés par envoi de pétitions et réunions agressives à son ouverture. Cela s'est calmé depuis six mois et tout le monde, ou presque, a accepté le centre ; même les plus virulents opposants sont venus à l'inauguration. Aujourd'hui, nous faisons partie du quartier et contribuons à sa sécurité.

La Page : Avez-vous prévu des réunions avec les habitants du quartier ?

A.L. : Oui, j'en avais prévu une pour le 4 mars dernier, mais on a décidé d'attendre jusqu'à ce que tout soit prêt. Lors des réunions futures, j'insisterai sur le fait que ce sera une maison ouverte et non pas un foyer fermé dans la mesure où nous désirons contribuer à faire vivre le quartier en offrant certains services.

La Page : Dans une « lettre des habitants du quartier des Artistes à Monsieur le Maire du 14e » est évoquée l'absence de permis de construire alors que des travaux importants étaient en cours. Qu'en est-il ?

A.L. : Aux quatre sous-sols existants, la clinique en avait ajouté un cinquième sans avoir apparemment demandé le permis de construire exigé. Quant à nous, nous avons obtenu tous les permis nécessaires par la Ville de Paris pour transformer cet immeuble en un centre classique qui ne provoquera aucune nuisance dans le quartier. Lionel Assouad, le maire du 14è, Jacques Toubon et en particulier Xavier Emmanuelli nous ont été d'un grand soutien pour faire avancer ce projet difficile.

La Page : Qu'en est-il du matériel hautement toxique et radioactif (bombe à cobalt) « oublié » au cinquième sous-sol ?

A.L. : Nous avons fait intervenir des cabinets d'analyse indépendants pour vérification et tous les éléments dangereux ont été enlevés. Nous pouvons certifier que l'immeuble est désormais propre sans aucune toxicité. Les riverains devraient remercier l'association Emmaüs car le cinquième niveau du sous-sol a été supprimé pour des raisons de sécurité. Si le moindre doute subsite, les gens peuvent faire intervenir leurs propres experts.

La Page : Dans sa lettre datée du 12 février envoyée au président de l'ADRA, le maire du 14e arrondissement promet d'arrêter le chantier si jamais il y avait des irrégularités quelconques ?

A.L. : Peut-être... mais nous avons affaire aux politiciens. Nous sommes persuadés que tout le monde sera content, surtout ceux qui croient à une réinsertion.

Propos recueillis par Patrick Bolland.

(1) Georges Dunand, décédé il y a deux ans, fut président de l'association HLM Emmaüs au moment de l'achat du bâtiment pour en faire un centre d'hébergement.

OUVERTURE « SOUS HAUTE SURVEILLANCE »

Un climat de suspicion règne avant l'ouverture d'un centre Emmaüs au 18, rue de l'Aude destiné aux personnes en difficulté sociale. L'« Association de défense de la rue des Artistes et avoisinantes » (ADRA) affirme avoir essayé, mais en vain, de discuter avec les promoteurs parmi lesquels M. Lacroix, directeur de l'association Emmaüs. (voir ci-contre)

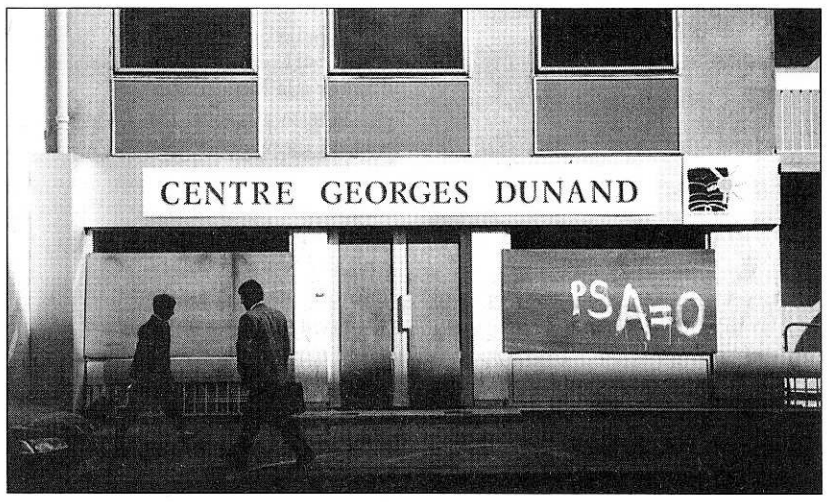

Le centre Emmaüs ne pourra ouvrir qu'à l'automne. Pourtant tout est prêt!
(photo : P. Bolland)

N'IMPORTE quelle association prenant en charge des marginaux ou des exclus sera confrontée au problème de faire accepter son installation dans un nouveau quartier, mais l'association Emmaüs semble avoir rencontré davantage de problèmes dans la mesure où le nouveau « Centre Georges Dunand » au 18, rue de l'Aude est un immeuble contesté depuis belle lurette dans le quartier des Artistes (voir La Page n° 28). Fermé depuis maintenant cinq années pour « irrégularités » après y avoir abrité, vingt années durant, une clinique privée, l'ancien « Centre chirurgical et cardiologique Paris-Sud » laissa de plus une bombe au cobalt « en héritage » dans les sous-sols. L'association Emmaüs l'a fait enlever tout en demandant à un cabinet d'experts en contamination d'inspecter les lieux pour déceler une éventuelle radioactivité. Le rapport conclut à l'absence de trace de cobalt ou d'autres contaminants. Emmaüs peut donc s'y installer tranquillement et les riverains, représentés par l'ADRA, n'ont plus de raison de s'inquiéter.

Ils avaient fait part de leur inquiétude dans une lettre au maire du 14e en février 1997, une pétition recueillant 260 signatures. Lionel Assouad leur a répondu promettant « que le Centre Emmaüs n'ouvrira qu'après avoir reçu toutes les autorisations réglementaires ». Lors de la réunion de l'ADRA du 27 mars 1997, son président a convenu que rien ne permettait plus de s'opposer à son ouverture en ajoutant : « Mon seul souci est que tout se passe bien. S'il y a des problèmes après l'ouverture, nous interviendrons »

La réhabilitation de ce triste bâtiment devrait, en principe, être salutaire pour le quartier : les deux premiers sous-sols seront mis à la disposition des jeunes du 14e. Comportant une quarantaine de chambres, le « Centre Georges Dunand » permettra à quelque 80 personnes sans ressources de se loger, de manger, d'être soignées par un infirmier et d'avoir, par ailleurs, un lieu de réunion pour préparer leur réinsertion sociale.

Une goutte d'eau dans l'océan de l'exclusion vaut toujours mieux que rien.

P. Bolland et J. Bruch

« RESISTER », UN LIVRE DU COLLECTIF ADRET

Nous avons reçu le prière d'insérer de « Résister » livre que vient de publier aux Editions de Minuit le collectif ADRET(1). Avec ce livre les auteurs disent avoir voulu « faire oreuve citoyenne » laissant ceux qui s'expriment dans ses pages, parler « à la première personne, de leur histoire, de leurs choix dans la vie, de leur façon, aujourd'hui, de ne pas baisser les bras; de résister, ici, maintenant, à la montée des périls : inégalité, exclusion, racisme.»

Ces voix, « à la logique folle du «tout économique», à l'installation d'une société d'injustice, repliée sur elle-même et confite dans ses rancoeurs, opposent les inventions du quotidien. » Ainsi :

« Un professeur d'un quartier défavorisé de Villeurbanne emmène sa classe escalader une montagne du Sahara.

Des femmes maghrébines, tsiganes et asiatiques organisent ensemble la solidarité dans leur quartier, en Avignon.

Des jeunes de banlieue décident de comprendre ce qui, dans leur «look», fait tellement peur aux employeurs.

Un ancien mineur marocain, devenu conteur, parcourt les écoles du Pas-de-Calais et montre aux enfants les costumes, la musique, la cuisine arabe.

Des musiciens de l'Orchestre national de Lille viennent, dans un quartier «chaud» de Roubaix, initier les élèves d'une école primaire réputée «difficile» à la musique classique.

Des néo-ruraux hollandais sauvent de l'abandon un village de la Drôme, aident des jeunes à s'installer, montrent qu'une agriculture modeste, non-productiviste, est possible...»

Ces voix « tantôt optimistes, tantôt proches du désespoir, tantôt drôles, tantôt poignantes » « affirment que la rencontre des cultures ne conduit pas fatalement à la xénophobie et au repli identitaire, mais à la découverte chez l'autre d'une différence qui enrichit et renouvelle le regard. »

(1) Adret en pays montagneux: versant exposé au soleil.

ADRET : 11, rue Neuve, 91940 Gometz le Chatel. Contact 14ème : Daniel Schiff, 88 Bd Arago.

Le collectif a publié précédemment : « Travailler deux heures par jour, Ed. du Seuil » 2- 256 p., 79F

LA MAIN A LA PAGE

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés, etc.

La Page n°34, c'est : Jacques Blot, Patrick Bolland, Jacques Bosc, Pierre Bourduge, Pierrick Bourgault, Agnès Bourguignon, Jutta Bruch, Juliette Bucquet, Jacques Bullot, Elisabeth Chantrieux, Laurence Croq, Françoise Degert, Emilie Desjardins, René Dutrey, Jeanne Durocher-Samah, Guy Fargette, Vincent Fleury, Marie-Françoise Fourmont, Frédéric Geschwind, Béatrice Hammer, François Heintz, Agnès Hillion, Chantal Huret, Imagem et Adela, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Jacques Loustalot, Julien Madon, Philippe Minard, Patrice Maire, Jean-Luc Metzger, Catherine O'Malley, Simon Pierzo, Virgile Pons, Jeanne Pdosse, Florence Ruzé, Matthieu Santelli, Justine Sohier, Maurice Silvy, Omar Slifi, Sylvain Thibon, Charles-Antoine Verly...

Elsa Bernard, 8 ans, 1er prix du concours de dessin organisé par la Librairie Tropiques (63 rue Raymond Losserand), le 26 avril. Les 4 autres lauréats sont des filles également... Où sont passés les garçons?

(photo : J.K.A.)

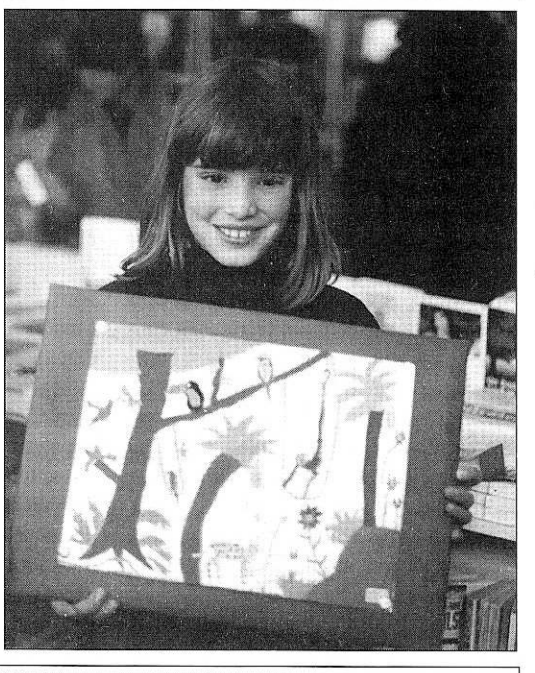

L'EQUIP'PAGE

est l'association éditrice de « La Page ». Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Adhésion : 50 F. Chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Rue Asseline

UNE VIE EN COULEURS

Dans la charmante petite rue Asseline du 14e, miraculeusement préservée des ravages du béton, se trouve l'atelier souvenir d'une femme qui a consacré sa vie à la peinture. Son nom : Hélène Farey Nivelt. Avec enthousiasme et amusement, elle aime raconter l'histoire de sa vie à travers les histoires des toiles qui sont accrochées aux murs de son atelier.

NÉE À Alger à une époque où les jeunes filles restaient à la maison en attendant le mariage, elle entre aux Beaux Arts et obtient un premier prix qui lui vaut de partir peindre aux Baléares. Ce premier voyage est une réelle aventure pour une jeune femme, dans les années trente. Installée dans un petit hôtel sur une place de Palma, elle se réveille, le lendemain de son arrivée, au son d'un orgue de Barbarie et découvre un marché vibrant de couleurs et d'animations. Sous le charme et l'émotion, elle peint « Le marché de Palma » dans la matinée.

Peu avant la dernière guerre, elle rejoint famille et amis à Paris et retrouve celui qui deviendra son mari, Roger Nivelt, peintre de talent qui a laissé, de son passage à la villa Adb-el-Tif d'Alger, une oeuvre remarquable sur le Hoggar et les Touareg du Sahara.

Pendant la période sombre de l'Occupation, elle réalise des dessins animés pour gagner sa vie. Dès 1946, elle s'embarque à Marseille pour Tunis chercher les couleurs qui feront oublier les années noires de la guerre. Sa soif d'aventure et d'évasion la conduit au Maroc, en Egypte, en Grèce et jusqu'au Soudan en 1956. A Venise, elle travaille la gouache sur une sorte de papier buvard qui donne des tons pastel à s'y méprendre.

La Peinture d'Hélène Farey est un hymne d'amour à la Méditerranée et à la terre africaine. Du bout de ses pinceaux, elle saisit les villages blancs d'Andalousie, les terrasses animées des cafés orientaux, les femmes arabes dans des patios bleutés. Sensible à toutes les beautés du monde, elle traduit la lumière de la Flandre, la force des paysages bretons. Après la guerre, l'Yonne devient sa terre d'adoption. Dans son jardin près de Tonnerre, quand les beaux jours reviennent, elle retrouve chaque année la joie de peindre les choses simples de la vie.

La peinture d'Hélène Farey a inspiré une magnifique préface à Léon Paul Fargue et d'admirables critiques au poètes Maurice Fombeure qui disait d'elle qu'elle peint comme on chante, de tout son coeur, avec une joie, une vigueur, un amour de la vie qui vous emportent irrésistiblement.

Insatiable voyageuse, elle accepte l'invitation du National Museum of Women de Washington et part aux Etats-Unis en 1991 témoigner sur la vie des femmes artistes françaises.

Certaines personnes se souviendront peut-être des cours qu'elle a donnés dans son atelier de la rue Asseline entre 1959 et 1969. Hélène Farey Nivelt ne laisse jamais filtrer de nostalgie dans l'évocation de ses souvenirs. Ce qui pourrait caractériser cette artiste de Montparnasse, c'est sûrement son étonnante vitalité et son sens de l'humour. Elle a récemment ouvert une galerie de peinture sur Internet ! **M.B.**

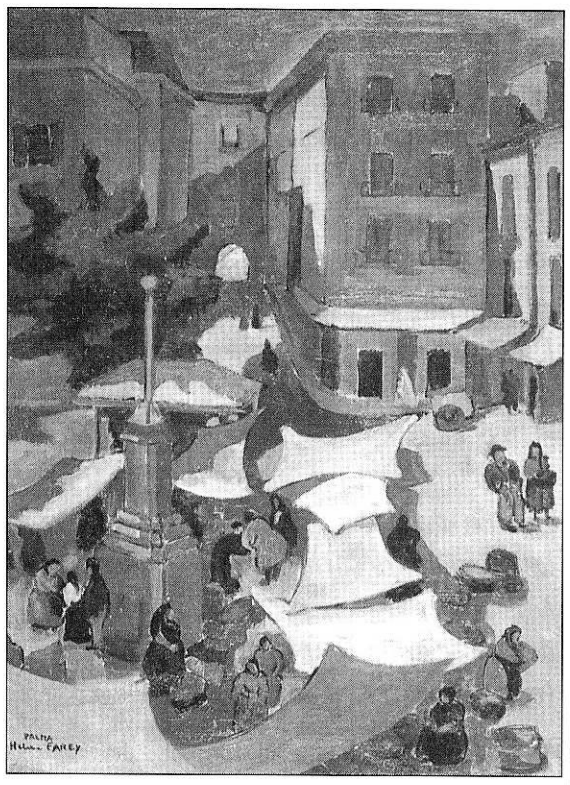

«Marché à Palma» 1935, huile sur toile.
Musée de Noyers-sur-serein

Hélène Farey a beaucoup exposé; son travail a été salué et applaudi dans le monde entier. Depuis 1938, elle participe aux principaux Salons parisiens : Salons du Dessin, d'Automne, des Artistes Français, des Femmes peintres, de la Marine. Elle a été trois fois lauréate de l'Institut de France. Ses toiles ont été acquises par l'Etat français, l'Etat marocain, la Ville de Paris. On en retrouve dans les musées des provinces françaises où le couple artiste a séjourné.

Dans le cadre des Portes Ouvertes des artistes de Montparnasse, les 7 et 8 juin prochain, Hélène Farey Nivelt ouvrira son atelier de la rue Asseline.

LA FAUTE AU PÉRIPH

Une banlieue nommée Paris

Au bout du bout du 14e, coincé entre Montrouge, Gentilly et l'avenue Pierre-Masse, existe un îlot de territoire parisien.

LE BOULEVARD périphérique est parisien (construit entre 1960 et 1973), il ceinture la ville et sert, en principe, de limite avec la proche banlieue. Faut pas mélanger les torchons et les serviettes, tout de même ! Mais voilà, si le temps a ses caprices, les voies autoroutières ont leurs impératifs techniques. Résultat : pour aller de la porte d'Orléans à la porte d'Italie, les ingénieurs ont dû passer entre les deux bâtiments du Conservatoire national des arts et métiers de la Cité universitaire, isolant ainsi une minuscule partie de notre arrondissement.

Dans ce recoin du quartier, outre les logements des « gad'zars », sachez que la ville de Paris abrite aussi un laboratoire de contrôle des eaux. Dans ces lieux officient notamment des goûteurs d'eau ; j'en vois au fond qui ricanent… et pourtant cela se pratique régulièrement. Les machines pour déceler les petites bêtes nocives pour notre santé, c'est bien, mais le palais humain, il n'y a rien de tel pour contrôler la qualité de l'eau. En continuant sur le trottoir, aux confins du 14e se dresse une charmante petite maison, entourée d'un jardinet, encerclée par le flot automobile. Abandonnée ?

La fièvre autonomiste ne semble pas s'être emparée de cette enclave, et la tentation de voir se transformer ce lopin de terre en paradis fiscal ou en zone franche n'a pas encore germé dans la tête d'un homme politique.

Bizarrement, une rue, pardon, une avenue… mais non : trois avenues, pas moins, dans le prolongement l'une de l'autre, assurant la continuité du quartier. Dans l'ordre, longeant l'aqueduc de la Vanne ici enterré, débute l'avenue Lucien-Descaves (romancier et journaliste, 1861-1949) ; en passant sous le périph, elle change de nom pour prendre celui d'André-Rivoire (poète et auteur dramatique, 1872-1930), avant de se rebaptiser David-Weill (mécène protecteur des arts, 1871-1952).

Quand on sait qu'il n'y a que 315 avenues répertoriées dans Paris, dont 27 sur notre seul arrondissement (1), quel honneur ! A qui, à quoi devons-nous cette originalité ? A un plumitif facétieux, à un aimable plaisantin, à un administratif distrait, au hasard capricieux, à un plan d'urbanisme échevelé, au périphérique, en remerciement, en hommage… ou à toute autre raison qu'ami lecteur nous vous invitons à signaler. Si vous avez la solution, preuve à l'appui, vous gagnerez un tee-shirt de « La Page », qu'on se le dise.

Une dernière étrangeté caractérise ces prestigieuses avenues : si vous déambulez, le nez au vent, le long de ces 500 mètres de chaussée pavée et que vous cherchez un numéro d'habitation… bon courage, il n'y en a point ! **Jacques Bosc**

(1) D'après « Vie et histoire du 14e arrondissement » de René Cottard (éd. Hervas, 1988).

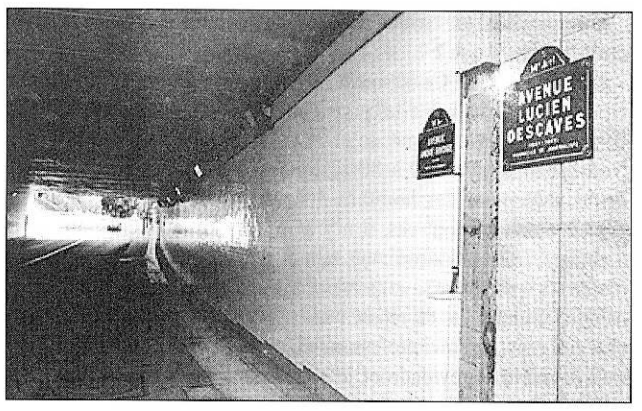

Une enclave du 14e au-delà du périph.
(photo : J. Bosc)

Nom de rue

AUGUSTE CAIN, SCULPTEUR ANIMALIER

C'ÉTAIT il y a plus d'un an. Remontant une allée du Luxembourg vers les jardins de l'Observatoire, mon regard croisa celui d'un lion de bronze. Il louchait. Ou plutôt, contrastant avec une allure fière et le port altier de la tête, les yeux semblaient regarder par en dessous. Quel sculpteur avait pu affliger cet animal d'un regard sournois ? Gravé sur le socle, à côté de la date (1870), figurait le nom de l'artiste : A. Caïn, celui-là même qui a donné le nom d'une rue longeant l'ancienne voie de chemin de fer, entre la rue des Plantes et l'avenue Jean-Moulin.

Le temps passa et « le Lion de Nubie et sa proie » seraient peut-être retombés dans l'oubli si au cours d'une flânerie aux Tuileries, deux beaux groupes animaliers à l'allure vaguement familière qui flanquent une entrée de la rue de Rivoli n'avaient attiré mon attention : « le Lion et la lionne se disputant un sanglier » et, plus massif, « le Rhinocéros attaqué par des tigres », datés respectivement de 1884 et de 1882, étaient bien du même artiste.

Les alentours des deux petits bassins du nord, face au Louvre devaient encore révéler un « Tigre portant un paon à ses petits » (1873) et un « Tigre et crocodile » (1869). Chez tous ces félins, point de regard oblique ; le style est classique mais la puissance, la vie, le réalisme des attitudes évitent l'académisme. Ici, le lion, sûr de ses prérogatives mais sans colère, écarte de la proie sa compagne dont le dos se ploie dans un mouvement très félin ; là, l'expression plus cruelle, un tigre, les muscles raidis par l'effort terrasse un crocodile qui gît sur le dos. Bref, des sculptures qui valent un détour et un auteur qui sollicite la curiosité.

ELEVE DE RUDE, RUE D'ENFER

Auguste Nicolas Caïn (1822-1894) n'a pas eu l'honneur d'une biographie ou d'une rétrospective, et les renseignements glanés dans des ouvrages de référence sont relativement maigres, bien que les auteurs le classent parmi les plus grands sculpteurs animaliers du XIXe siècle. Né et mort à Paris, où il est inhumé dans le cimetière de Montmartre, il ne suivra que peu de temps, comme apprenti, les traces de son père, boucher. Très jeune, il va au jardin des Plantes croquer sur le vif les félins, qui resteront son sujet de prédilection.

Il se forme auprès d'un sculpteur sur bois, Alexandre Guiomet, qui estimera certaines de ses œuvres de jeunesse assez réussies pour les faire exposer aux très officielles expositions d'arts plastiques dites « Salons ». Il perfectionne ensuite les techniques du dessin et du modelage auprès de François Rude (1784-1855), qui forme aussi le flamboyant Carpeaux, dans un atelier sis rue d'Enfer (actuellement 247, boulevard Raspail).

Les débuts sont toutefois difficiles, et l'artiste souffre de n'être pas passé par une école. Son succès au Salon de 1846, suivi de beaucoup d'autres – ainsi que son mariage avec la fille d'un sculpteur réputé qui a ses entrées dans le milieu artistique – l'aident à se faire un nom. Les grands travaux d'urbanisme qu'accompagnent la création et l'aménagement de parcs et jardins lui valent, sous le Second Empire puis sous la IIIe République, des commandes d'Etat.

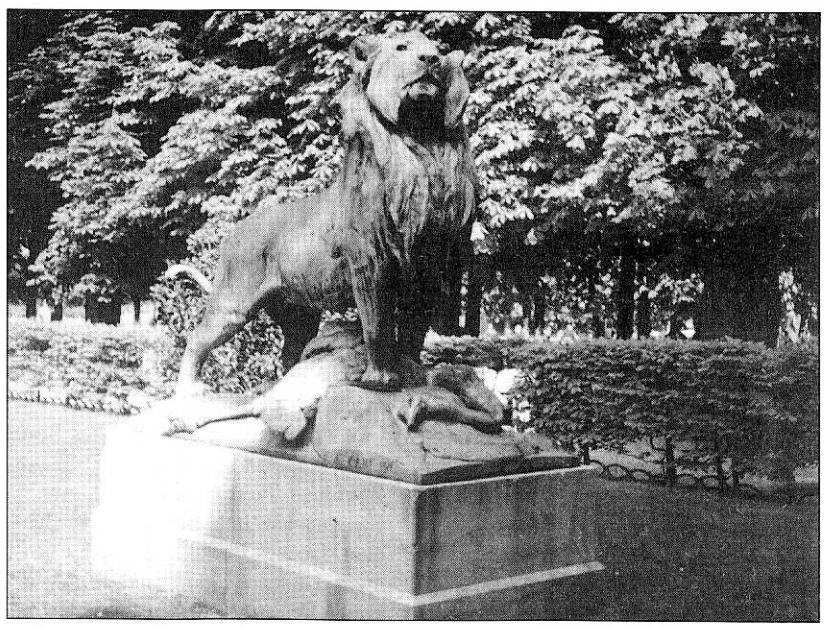

Lion de Nubie et sa proie, 1870.
Jardins du Luxembourg
(photo : Justine Sohier)

Après des créations de dimension modeste, Auguste Caïn se lance dans ces grands groupes animaliers en bronze qui ornent toujours les Tuileries, le Luxembourg, le nouvel Hôtel de Ville (les quatre chimères, à la base du campanile et un lion, côté rue Lobau, sont de lui) et les jardins du Trocadéro, où l'une de ses œuvres, des « Taureaux » en fonte, ont depuis été transférés dans le parc Georges-Brassens. Certaines de ses œuvres peuvent être aussi admirées au Louvre, au musée du Luxembourg, à Chantilly ou même à Genève, avec une statue équestre.

En 1879, de son vivant, son nom est donné à une section de notre « rue du Chemin-de-fer », percée quatre ans avant.

Justine Sohier

RENAISSANCE DE L'ART DANS LE 14E

Quelque cent artistes, peintres, sculpteurs, céramistes et photographes ont inauguré, dimanche 6 avril, le nouvel emplacement du marché de l'art, boulevard Edgar-Quinet. La désaffection du marché Mouton-Duvernet a décidé l'association d'André Feltin d'exploiter désormais les 300 m du boulevard Edgar-Quinet, chaque dimanche après-midi, entre la rue du Départ et le métro Edgar-quinet. Nourritures esthétiques et alimentaires semblent faire bon ménage.

ADZAC NEWS

Musée-atelier Adzac. Vernissage samedi, 10 mai à 18h Jean Luce, huiles et oeuvres sur papier. Giannina Lanata de Ricard (Pérou) Sculptures sur pierre, taille directe. Portes ouvertes avec Nicholas Wright, céramiste le 7 et 8 juin de 11 à 19h.Vernissage le dimanche, 15 juin à 18h. Jochen Stucke, dessins et gravures, « San Francisco : people on the street ». **JKA**

ATELIERS D'ARTISTES

L'association « Monts 14 » a organisé des journées « Portes ouvertes d'ateliers d'artistes du 14e » durant le week-end du 26-27 avril. Michel Bron, surnommé Valentin, en faisait partie, avec son style très « anar » ; son atelier a eu beaucoup de succès, sa personnalité y est sans doute pour quelque chose. A la fois poète et peintre, il correspond à l'image que l'on se fait de l'artiste maudit en proie, au fond de son antre, aux affres de la Créativité.

Dan Franck

« NOUS SOMMES TOUS DE QUELQUE PART, AILLEURS »

Le romancier Dan Franck, qui habite le 14e depuis huit ans, a été à l'initiative du collectif des 155 écrivains contre la loi Debré. De retour du rassemblement du 29 mars à Strasbourg, il explique à La Page comment son engagement contre la xénophobie et pour le brassage des cultures, qui imprègne l'ensemble de son œuvre, s'inscrit dans les luttes sociales : « Le chômage et le fascisme sont les véritables dangers menaçant la cohésion sociale ».

Départ de la manifestation contre la loi Debré le 9 mars à Denfert-Rochereau. (photo : Dominique Lebleux)

La Page : Quel lien établissez-vous entre votre activité littéraire et votre engagement contre la loi Debré ?

Dan Franck : Depuis deux ans, je travaille sur l'histoire de Montparnasse, un quartier que j'adore et qui est déjà très présent dans les livres écrits avec mon ami Jean Vautrin (« Les Aventures de Boro »). Deuxième capitale artistique après Montmartre, Montparnasse était, dans les années 20, un véritable carrefour des peuples. Les cultures s'y rencontraient : le Sud avec Picasso ou Modigliani, l'Est avec Apollinaire, d'origine italo-polonaise, puis Soutine, né en Lituanie. Nous sommes tous de quelque part, ailleurs.

Dans ce que j'écris il y a une part d'évident engagement : mon premier livre « Les calendes grecques » (1980) est un aller-retour entre l'histoire de la guerre d'Espagne et celle d'aujourd'hui ; mon deuxième roman « Apolline » (1) fait référence de manière permanente à La Commune de Paris. Sans parler des « Aventures de Boro, reporter-photographe » dont deux des titres « Le temps des cerises » et « Les noces de Guernica » sont suffisamment évocateurs. A chaque fois, je mets en scène les gens qui sont en marge, qui ne sont pas intégrés. La loi Debré et le mouvement des sans-papiers m'ont frappé par rapport à mon propre travail. Après ma période militante lycéenne et étudiante, l'écriture est devenue ma manière d'aborder les problèmes fondamentaux. Toute littérature est forcément engagée.

La Page : Vous revenez de Strasbourg où vous avez manifesté contre Le Pen. Au Parlement international des écrivains, vous avez annoncé la mutation du collectif des écrivains en Mouvement des signataires. Que cela signifie-t-il ?

D.F. : Nous avions suscité, début février, le collectif des signataires et, en moins de 24 heures, recueilli 155 signatures d'écrivains autour de l'appel des cinéastes. Après l'amendement de l'article 1 de la loi Debré (l'obligation de déclarer le départ des visiteurs étrangers) certains nous ont quittés nous avons alors décidé de nous transformer pour prolonger le mouvement.

Le Mouvement des signataires est ouvert à tous (2). Pour l'instant, il réunit des écrivains, des médecins, des cinéastes, des travailleurs sociaux, des musiciens et des avocats. Notre plate-forme est très large : lois sur l'immigration, exclusion, chômage, lutte contre le Front National et le libéralisme outrancier. Nous voulons créer partout en France un système de réseaux semblables (hors des mouvements politiques) capables d'intervenir dans la vie publique, de traduire l'indignation et de mettre les partis politiques devant leurs responsabilités. L'ampleur du mouvement a fait bouger beaucoup de choses.

La Page : Quelles actions concrètes ?

D.F. : Nous réfléchissons sur les dégâts sociaux. Nous avons lancé beaucoup d'actions de parrainage des sans-papiers en liaison avec Droits Devant. Moi-même, j'en ai parrainé une quinzaine. Individuellement, nous réfléchissons avec des avocats à la possibilité de porter plainte contre Catherine Mégret pour ses propos racistes tenus dans le quotidien allemand « Berliner Zeitung ». Nous avons souhaité un 1er mai unitaire contre le chômage. L'axe de l'immigration est aussi un axe social, c'est pourquoi nous apportons notre soutien aux chômeurs, aux sans-logis, aux exclus du système libéral. Enfin, une revue est à l'étude pour permettre aux gens de se retrouver. Bien sûr, nous recevons beaucoup d'appels sur les problèmes de sans-papiers que nous essayons de résoudre.

Dans ce sens, je considère que toutes les pratiques de quartier sont importantes. C'est pourquoi je soutiens le Collectif des citoyens du 14e (voir encadré). L'hiver prochain, ce serait formidable de mettre en place des actions pour aider, même localement, les sans-abri. Je suis favorable à des interventions ponctuelles et ciblées. Récemment, j'ai participé à la semaine contre le racisme à Vitrolles : à chaque fois qu'on le peut, il faut se rendre sur les lieux de vie. C'est très important de discuter avec les mômes. Par contre, je refuse de parler avec des militants du Front National que je considère comme des fascistes. On ne discute pas avec des fascistes.

La Page : Certains ont reproché à votre collectif d'être un mouvement d'intellectuels coupés des réalités économiques et sociales. Que répondez-vous ?

D.F. : Je trouve incroyable que les intellectuels, dits professionnels, prompts à enfourcher toutes les causes, aient, pour certains d'entre eux, condamné celle-ci. Ils n'ont rien compris. La protestation civique n'est pas un mouvement d'intellectuels privilégiés mais un formidable élan général qui a recueilli quelque 300 000 signatures. Elle est partie de gens « bizarres » et a été relayée par des dizaines de milliers d'individus. Certes lancé par des corporations, le mouvement ne s'est jamais fourvoyé dans des revendications sectorielles. Il était généreux, humaniste et se préoccupait des autres. Le sentiment d'injustice face aux lois Debré et le refus des législations intolérantes et racistes est né d'une réflexion mais aussi d'une pratique de terrain. L'initiative est venue de cinéastes et de gens de théâtre qui tournent ou se produisent dans les banlieues, d'écrivains dont bon nombre animent des ateliers d'écriture dans des quartiers difficiles.

Parmi les écrivains signataires, personne n'a remarqué la présence d'auteurs qui se manifestent rarement : Maurice Blanchot, Louis-René des Forêts ou J.M. Le Clézio. Cela montre bien le caractère collectif de ce mouvement, une vague qui renoue avec la tradition de l'engagement moral et des grands manifestes d'intellectuels contre la guerre d'Algérie ou pour la liberté d'avortement, mais aussi un véritable serpent de mer commencé en décembre 1995 dans l'expression d'un même refus : celui de la dislocation sociale. Les citoyens ont remplacé les politiques en première ligne. Les appareils politiques sont à la remorque au point que dans les manifestations ils sont en queue de cortège. Je pense que leur place n'est ni devant ni derrière mais au milieu des gens.

Strasbourg rassemblait beaucoup de jeunes dans un esprit assez libertaire. C'est nouveau et cela remonte le moral !

La Page : Quel est votre engagement personnel sur le terrain ?

D.F. : Tous les deux mois, je vais à la rencontre des lycéens et collégiens des quartiers durs pour pratiquer des ateliers d'écriture. L'an dernier, à Lille, dans un collège à forte population immigrée, les mômes ont enregistré des textes, lus ensuite pendant une semaine sur France Inter. Je vous garantis que dans les classes regroupant 6O % d'immigrés, il n'y a pas de conflits entre les enfants. Décloisonner les relations préétablies permet un brassage des cultures très enrichissant.

Propos recueillis le 3 avril 1997 par J. Bruch et F. Heintz.

1 « Apolline » vient d'être réédité en livre de poche, au Seuil (collection Points).

2 - Pour contacter ou rejoindre le Mouvement des signataires :
Tel 01.43.14.98.98. Fax:01.43.14.91.73.
E-mail : libert.a.micronet.fr

CITOYENS DU 14E, UNISSEZ-VOUS !

En tant que citoyens, des dizaines de milliers d'anonymes dans toute la France, dont un millier dans le 14e, ont signé « l'appel contre la loi Debré » lancé par la Ligue des droits de l'Homme. De nombreuses associations (dont La Page) et des syndicats de notre arrondissement se sont associés à la section du 14e de la LDH pour créer un Collectif des citoyens du 14e. Objectif : que tous les « inorganisés » puissent avoir un point de ralliement et d'information pour lutter contre tous les comportements xénophobes, entre autres la banalisation de l'attitude suspicieuse envers les étrangers dans les administrations, les entreprises, les écoles...

Il est prévu d'organiser une grande réunion publique informative sur les lois Debré, l'immigration, le FN. Un « goûter des cultures » serait l'occasion d'une rencontre autour des problèmes de titres de séjour. Enfin, le parrainage de sans-papiers permettrait de prolonger le soutien aux immigrés en difficulté (régularisation, scolarisation des enfants...).

Le Collectif tiendra un stand d'information à la fête de La Page, le 8 juin. En attendant, vous pouvez le contacter au 01 45 38 52 19 (répondeur).

Balade

AU COEUR DE LA CITÉ U

Lieu de mixage de cultures et de nationalités, la Cité Universitaire permet de voyager à bon compte, au gré de son inspiration, et de passer de l'Asie à l'Afrique en quelques enjambées. A découvrir ou à redécouvrir en ces temps ensolleillés.

DÉPAYSEMENT garanti à la maison de l'Asie du Sud-est qui abrite une salle richement meublée et décorée. On y trouve notamment une table massive laquée de rouge et dorée qui est en fait un lit de camp sur lequel on fumait l'opium. Dehors, des bambous s'agitent dans un patio que l'on aperçoit à travers les petits carreaux teintés de jaune. L'illusion est parfaite. A tel point qu'elle attire les cinéastes en quête d'exotisme à moindre coût : des scènes de « L'Amant » et d' « Indochine » y ont été tournées.

Dans la salle de réception de la maison de Cuba, offerte par une riche Cubaine aux étudiants de son pays venant à Paris, on trouve notamment une bibliothèque essentiellement consacrée à des ouvrages anciens de médecine et un superbe paravent en bois ajouré.

Si, à l'origine, les étudiants occupaient la maison correspondant à leur nationalité, il n'en est plus de même. On trouve toutefois encore une majorité d'Africains à la maison Lucien Paye, destinée, à sa création, aux étudiants d'outre-mer. Elle dépend en partie du ministère de la Coopération. Ancien ministre et ambassadeur de France en Chine, Lucien Paye fut aussi recteur de France à Dakar. La salle qui porte son nom contient d'immenses tapisseries d'Aubusson retraçant des scènes africaines et un parquet où se mélangent bois d'ébène, citronnier et acajou.

La plus ancienne maison, en dehors de la fondation elle-même, est celle de Belgique et la plus grande celle des provinces françaises, sur laquelle figurent les écussons des régions et qui accueille de 400 à 600 étudiants. Il est difficile d'en retracer l'historique car toutes les archives ont brûlé au cours d'un incendie.

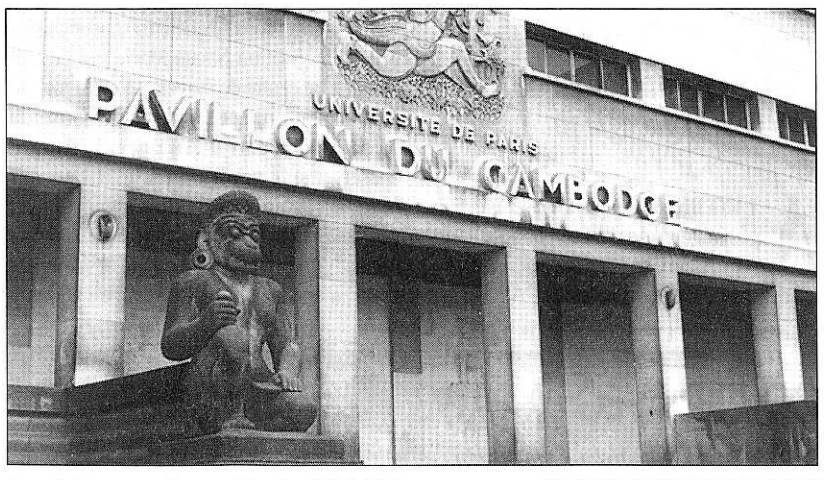

Le pavillon du Cambodge fermé depuis de longues années. (photo : J.K.A.)

La seule maison classée monument historique est le pavillon suisse créé en 1931 par Le Corbusier, auteur de l'architecture, des meubles et de la décoration intérieure et notamment une grande fresque recouvrant tout un panneau. Son principe est basé sur la lumière qui pénètre partout, aucun recoin n'étant laissé dans l'ombre. Une sorte de maison de verre sur un soubassement en béton. Le Corbusier a également participé à l'édification de la maison du Brésil.

A noter également le charmant petit jardin de la maison japonaise, les fresques de 1932 découvertes sous une tapisserie de la maison des Etats Unis, les colonnes de marbres différents de la maison d'Italie, son porche du XVIIe siècle, et la fresque du XIIIe siècle provenant de la chapelle Santa di Maria près de Milan, la fondation héllénique et ses frises bleu et or, la maison britannique aux brique rouges typiques des « college » anglais.

A vous de poursuivre la balade et de nous faire part de vos découvertes ...

Chantal Huret

5000 ETUDIANTS

L'initiative de la Cité revient à Emile Deutsch de la Meurthe, industriel et mécène. En 1920, il propose la somme de 10 millions de francs au recteur de l'académie de Paris, Paul Appell, pour construire une fondation destinée aux étudiants de province. Le projet s'est ensuite étendu aux pays étrangers.

Le terrain appartenait alors à l'armée et on y trouvait d'anciennes fortifications. La première pierre fut posée en 1923.

La Cité Universitaire dépend des universités de Paris et abrite 5000 étudiants dans ses 35 bâtiments disséminés dans un parc recélant 400 variétés d'arbres et de plantes.Certaines maisons sont dites rattachées; elles dépendent de la fondation et donc de l'Etat français pour leur entretien, d'autres sont non-rattachées, et dépendent de leur pays d'origine. La maison des Arts et Métiers et la maison de l'Agronomie sont rattachées aux écoles correspondantes. L'hôpital universitaire qui se trouve un peu plus loin sur le même boulevard Jourdan était, au départ, intégré à la cité.

70% des étudiants sont étrangers et la durée moyenne de résidence est de 3 ans, le « recrutement » se faisant au niveau du 3ème cycle. Les étudiants acquittent une redevance, variable selon les maisons et leur confort.

Hôpital Saint-Joseph

QUAND LE MUR TOMBE

Le paysage hospitalier du sud du 14e connaîtra à l'horizon de l'an 2000 d'importants changements. Si les projets concernant l'hôpital Broussais sont bien connus, ceux concernant l'hôpital Saint-Joseph le sont moins, alors que depuis 1995, d'importants travaux y ont commencé. Le mur de clôture est remplacé au fur et à mesure par une grille, symbole de l'ouverture de l'hôpital Saint-Joseph sur le quartier Plaisance-Porte de Vanves. Le directeur de l'hôpital nous a accordé un long entretien et nous a fait visiter le chantier.

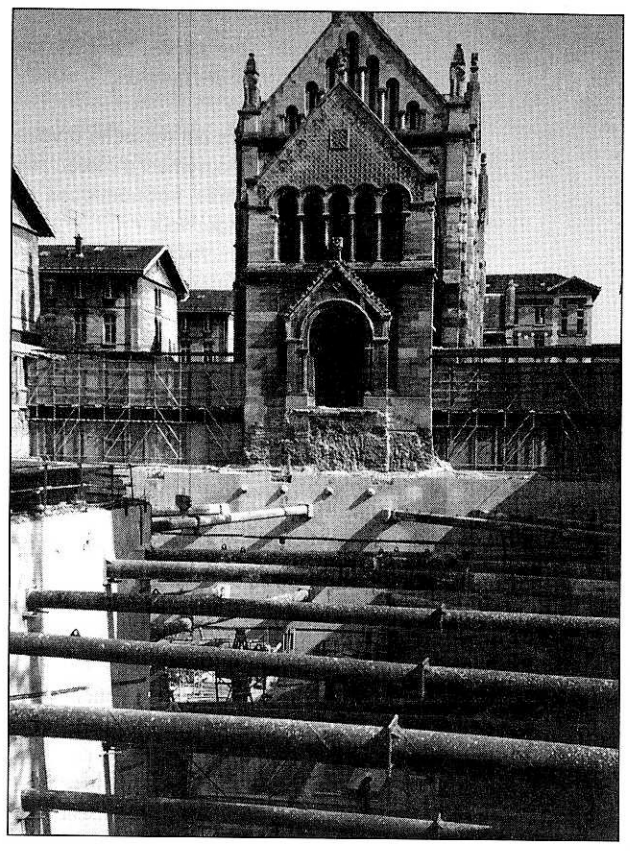

Le chantier devant la façade de la chapelle. (photo :L. C.)

LES ANTICLÉRICAUX les plus farouches seront déçus: la perspective du départ de l'hôpital public Broussais ne réjouit, apparemment, pas l'hôpital privé Saint-Joseph. Les deux institutions ont pourtant développé une même spécialité, celle des maladies cardio-vasculaires, mais chacune a ses patients, elles ne sont pas concurrentes. Rue Losserand, Saint-Joseph prépare les repas pour Broussais rue Didot. Chaque année (depuis 1969), près de cent internes sont accueillis en formation à Saint-Joseph dans le cadre d'une convention d'association avec le CHU Broussais-Hôtel-Dieu... L'étroitesse de leurs relations obligera d'ailleurs le premier à se « repositionner » après le départ du second. Une partie du terrain libéré par Broussais sera occupée d'ici quatre à cinq années par un hôpital de rééducation géré par l'association Sainte-Marie venue du 13e arrondissement, il sera d'une capacité de 80 lits de rééducation et 90 lits de long séjour (alors que Saint-Joseph ne propose que des lits de court séjour).

Dans l'hôpital, toutes les disciplines médicales et chirurgicales sont représentées, hormis la gynécologie, l'obstétrique et la neurochirurgie. On y trouve le seul service d'urgence parisien qui accueille à la fois les adultes et les enfants. 20000 malades sont hospitalisés chaque année, auxquels il faut ajouter 120 à 130000 consultants externes. Un bon tiers sont du quartier (urgences), un second tiers vient de tout Paris et de la proche banlieue sud, les derniers viennent de la province ou de l'étranger pour bénéficier des traitements de pointe en matière de maladies cardio-vasculaires ou d'urologie par exemple. Les bâtiments actuels sont peu adaptés aux exigences du patient-client actuel, il arrive ainsi qu'un malade reparte sans avoir défait sa valise, rebuté par la vétusté des locaux !

UN HOPITAL VERT ET MODERNE

Les travaux entrepris visent à faire de Saint-Joseph à partir de l'an 2003 un hôpital à la fois fonctionnel et agréable. Le seul accès sera sur la rue Raymond-Losserand, celui de la rue Pierre-Larousse sera condamné. Les voitures devront se garer à l'entrée de l'hôpital dans un grand parking souterrain, la circulation automobile sera interdite dans son enceinte. La façade sur la rue Losserand comportera l'actuel bâtiment des urgences qui sera prolongé par un grand hall en verre (devant la façade de la chapelle) où se fera l'accueil des malades. Ce sera un hôpital vert, des jardins seront aménagés entre les pavillons. La circulation entre les bâtiments, uniquement piétonne donc, se fera sur trois niveaux : deux seront couverts (le sous-sol pour le transport des matériaux et des repas, le rez-de-chaussée pour les malades), l'actuel patio avec sa désuète et charmante architecture de métal et de bois sera préservé et restera un niveau de promenade couverte en plein air. Les pavillons de briques, construits jusqu'en 1914 « grâce aux dons de bienfaiteurs », seront reconstruits à l'identique, les bâtiments modernes qui seront bâtis en arrière seront couverts d'un parement de brique pour que l'ensemble soit harmonieux. Les services seront restructurés en neuf pôles médico-chirurgicaux. L'hébergement s'adaptera à la demande. Le nombre de chambres n'augmentera pas (450), mais elles seront toutes individuelles. Le projet semble un heureux compromis entre les nécessités de la modernité et de l'économie (c'est-à-dire la baisse des coûts de fonctionnement) d'une part, le respect de l'architecture ancienne et l'amélioration du cadre de vie des malades d'autre part.

Laurence Croq

UN FINANCEMENT DES TRAVAUX PUREMENT PRIVÉ

L'hôpital Saint-Joseph est un hôpital privé à but non lucratif, à ne pas confondre avec les cliniques privées à but lucratif. La Sécurité Sociale lui alloue donc annuellement un budget de fonctionnement comme « hôpital participant au service hospitalier public » (Léopold Bellan, Notre-Dame-de-Bon Secours,... sont dans le même cas). L'autofinancement des opérations de construction et de restructuration est la règle, les travaux sont donc entrepris sans aucun crédit public mais grâce à des dons, des legs et au produit de la vente du terrain au « Jardin des Lumières » rue Pierre-Larousse.

SANS DISTINCTION RACIALE OU RELIGIEUSE

A son ouverture en 1884, l'hôpital était géré par huit sœurs de Saint-Vincent de Paul, appelées aussi filles de la Charité ; depuis 1958, c'est un administrateur laïc qui le dirige. Il n'y a plus aujourd'hui de communauté, mais quelques religieuses travaillent dans l'hôpital, certaines en tenue, d'autres en civil. De plus, six à huit religieuses originaires du Tiers-Monde et de l'Europe de l'Est y sont formées bénévolement. Seuls 1 à 2 % des malades choisissent Saint-Joseph pour des raisons religieuses. Si les malades le souhaitent, l'aumônier fait venir le rabbin ou l'imam

La Gamberge

DEUXIEME RÉUNION

Notre association organisera une réunion portant sur le thème : «Réduction du temps de travail : pourquoi tant de réticences ?» le vendredi 13 juin 1997, à partir de 20 h 00 au 16 rue du Moulin vert, Paris 14e (métro Alésia)

LES QUESTIONS que l'on peut se poser à ce propos sont nombreuses : quels liens entretiennent les notions telles que l'aménagement, la réduction du temps de travail, la flexibilité ? Comment évoluent la durée et l'organisation du temps de travail ? Quelles luttes se mèneraient à ce sujet, et avec quel résultat ? Tous les témoignages concrets sur la diminution du temps de travail et de ses modalités seront à cette occasion les bienvenus.

Comme nous l'espérions, il a été possible de publier un compte rendu de la première réunion qui portait sur le thème "L'extrême-droite, une spécificité française ?". Ce document, envoyé aux membres de l'association et à ceux qui avaient demandé à être tenu informés de nos activités, peut être commandé, contre 15 F en timbres à G. Fargette, 4 rue Sivel, 75014 Paris (on peut naturellement adhérer à l'association pour 50 F par an, ce qui permet de financer les locations de salles et la diffusion des comptes rendus).

BROUSSAIS

Mandarins contre technocrates

D'après le rapport d'expertise de l'Assistance publique, les deux tiers de l'hôpital Broussais devraient être conservés. Pendant ce temps, le projet d'hôpital européen Georges Pompidou, incohérent, tourne à la gabegie financière.

AVANT DE quitter son poste de directeur général de l'Assistance publique (AP-HP), Alain Cordier a fait part, mi-mars, au maire du 14e des décisions de l'AP-HP sur le devenir de l'hôpital Broussais. Celui-ci est en effet menacé d'être « regroupé » (ainsi que Boucicaut et Laënnec) au sein de l'hôpital européen Georges Pompidou (HEGP) qui ouvrira en automne 1998 dans le 15e arrondissement. Elles confirment peu ou prou les orientations proposées en décembre 1996 par le Pr. Imbert (voir La Page n° 33).

Des négociations financières sont engagées avec la Fondation Sainte-Marie qui devrait installer un centre de moyen et long séjour de rééducation orthopédique sur l'emprise du pavillon Gaudart d'Allaines. L'AP-HP conserverait le pavillon Leriche et l'îlot des Mariniers avec un pôle de Santé publique, très ouvert sur le quartier, orienté particulièrement vers la gériatrie. Au-delà des activités proprement médicales, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) pourrait aussi s'y installer.

Pour Maurice Lassalle, le projet médical manque encore de cohérence même si le conseiller communiste du 14e se félicite du chemin parcouru depuis le refus du maire, fin 1995, d'accéder à sa demande d'un débat sur l'avenir de Broussais. Il propose de développer un pôle pour les dialyses chroniques et de mener une réflexion sur l'avenir du service du Pr. Carpentier qui s'interroge fortement sur les conditions de son fonctionnement dans le futur HEGP.

C'est que le célèbre chirurgien cardio vasculaire est en colère ! Le Pr. Alain Carpentier se verrait privé de son laboratoire de recherche intégré dont il dispose actuellement à Broussais et son service serait morcelé dans l'hôpital Pompidou où il doit être transféré. Dans le magazine « Abstract Cardio Hebdo » (fin mars), il se déclare trompé par l'administration du nouvel hôpital alors qu'il avait accepté de coopérer. Curieuse partie de poker menteur entre technocrates et mandarins sur le dos de l'hôpital Broussais et des malades !

D'autres voix - et non des moindres - s'élèvent pour dénoncer la gabegie budgétaire et l'aberration médicale de la construction du nouvel hôpital. Dominique Coudreau, le nouveau directeur de l'Agence d'hospitalisation d'Ile-de-France, déclare dans la presse : « C'est une erreur stratégique majeure ! L'HEGP coûtera très cher à construire et, là où il est situé, on n'en avait pas besoin » Dommage qu'il ne l'ait pas déclaré publiquement plus tôt !

Préparant sa réforme hospitalière, Alain Juppé aurait pour sa part tenté de stopper sa construction (décidée en 1992), bien que Jacques Chirac, à l'époque maire de Paris, en ait déjà posé la première pierre en novembre 1993. Trop tard...

François Heintz

COURIR AVEC LA PAGE

Nous sommes nombreux à nous mobiliser pour La Page. Certains réfléchissent beaucoup (tout comme nos amis de la Gamberge), écrivent, relisent, s'occupent du courrier, de la compta, des ventes, que sais-je encore. D'autres courent, et cela depuis trois ans aux couleurs de La Page, à l'occasion de différentes manifestations sportives, à commencer par les célèbres 10 km du 14e (voir La Page n°25), mais aussi à l'occasion du semi et du marathon de Paris, ainsi que d'autres courses tout au long de l'année.

Ici, l'équipe de La Page au départ des 10 km du 14e, le 9 février dernier. (photo :Annie Lelaure)